8, Rue El Mouatamid Ibnou Abbad,
BP. 3098 - 20 300 Casablanca - Maroc
Tél. : +212 529 02 83 00
Fax : +212 522 24 10 71
comfi@cosumar.co.ma
www.cosumar.co.ma

Groupecosumar

RAPPORT ANNUEL 2018

البركة تجمعنا
ⵍⴱⵔⴽⴰ ⵜⵊⵎⵄⵏⴰ
Partageons le Progrès
Sharing Progress

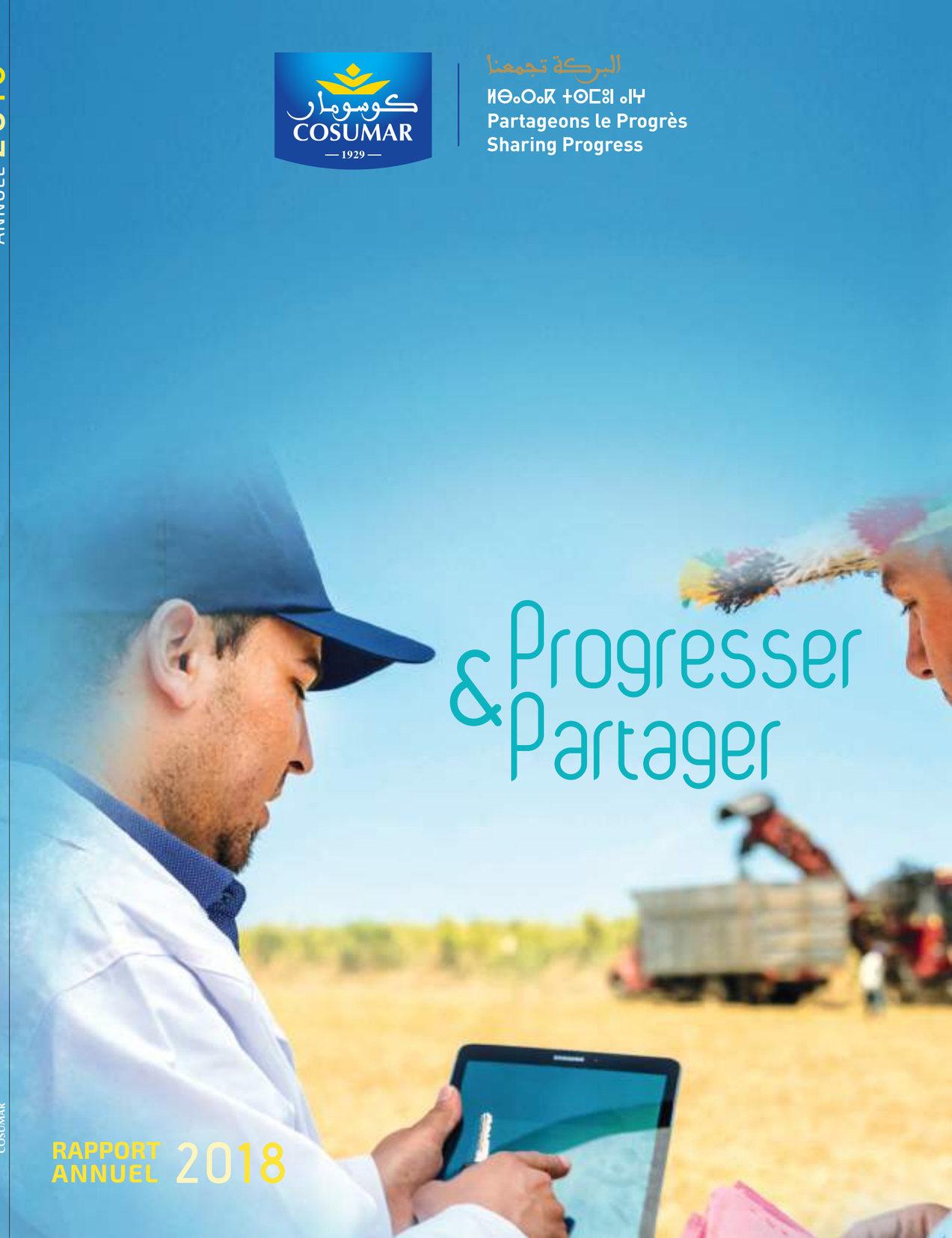

Progresser & Partager

RAPPORT ANNUEL 2018

L'année 2018 vue par le Président Directeur Général

MOHAMMED FIKRAT

> Cosumar est aujourd'hui engagé dans une dynamique pour devenir un leader régional de l'agroalimentaire, diversifié, créateur de valeurs durables pour ses parties prenantes et socialement responsable. Cette ambition est portée par notre projet d'entreprise Leader@25.

L'année 2018 a été marquée par un contexte particulier pour les entreprises marocaines. Le Groupe COSUMAR a poursuivi ses efforts et ses projets pour consolider ses engagements pour la satisfaction de ses parties prenantes. Notre mission est tout d'abord d'assurer les besoins du marché national du sucre et de soutenir et accompagner le développement de notre filière sucrière nationale. Nous avons investi plusieurs milliards de dirhams pour améliorer nos performances tant industrielles qu'agricoles. Ces investissements ont concerné, entre autres, l'amélioration de nos capacités et procédés de production pour un produit de meilleure qualité et la conversion de nos installations industrielles en nouvelles technologies propres plus respectueuses de notre planète Le développement de la R&D agricole s'est accéléré pour proposer des solutions adaptées aux besoins de nos agriculteurs partenaires.

Les nombreuses réalisations ont été rendues possibles grâce à l'engagement des femmes et des hommes de Cosumar. Ils portent dans leur ADN les valeurs de partage, de proximité et la volonté de progresser au quotidien. Jour après jour, ils agissent pour le bénéfice de nos partenaires en maintenant un dialogue permanent et nous permettre d'améliorer nos actions et notre service. Le Capital Humain de Cosumar est le véritable moteur pour une entreprise performante et pérenne. Nous rendons hommage aux équipes de Cosumar.

L'activité 2018 du Groupe Cosumar est très riche. Les performances du Groupe sont marquées par une baisse du chiffre d'affaires de 8% à 7,7 milliards de dirhams. Cette baisse volontaire du chiffre d'affaires est due à un marché à l'export de sucre blanc défavorable en 2018. En effet, la forte production mondiale a donné lieu à des stocks importants chez les opérateurs sucriers européens. Les cours du sucre blanc étaient bas et de ce fait, moins d'opportunités se sont présentées à COSUMAR en raison d'un marché défavorable. L'exportation du sucre blanc qui s'opère dans le cadre du régime d'admission temporaire en dehors du système de subvention nationale, est devenue néanmoins une composante importante de notre chiffre d'affaires (de 20 à 25%).

Dans le domaine de l'extraction sucrière, COSUMAR moteur dynamique du développement socio-économique des régions sucrières, a enregistré de bonnes performances avec un volume de production en hausse s'établissant à plus de 555000 tonnes. Cette mission se traduit par un accompagnement au quotidien pour une filière sucrière durable et résiliente en s'appuyant sur plusieurs leviers. Tout d'abord, COSUMAR apporte les solutions innovantes et adaptées aux attentes de nos partenaires agricoles afin d'accroître les indicateurs de performance. La Recherche & Développement et l'innovation sont les principaux vecteurs pour atteindre ces objectifs. Aujourd'hui, nous observons des améliorations régulières et significatives des indicateurs de performances agricoles avec des taux d'extraction satisfaisants. Nos agriculteurs partenaires ont vu leur revenu moyen croître de 10% par an en moyenne ces dernières années.

En termes d'innovation, la filière sucrière marocaine a amorcé cette année le virage de la transformation digitale. La plateforme Attaissir conçue par nos collaborateurs, est une solution conçue pour nos partenaires agricoles. Accélératrice de performances, Attaissir simplifie aussi leur quotidien. Se composant d'un système numérique de pilotage en ligne, les opérations agricoles depuis les semis jusqu'au transport des plantes vers les sucreries sont suivies en temps réel grâce aux machines agricoles connectées par GPS. Les partenaires agricoles sont équipés de cartes leur permettant d'accéder en temps réel aux informations qui les concernent et leur facilitent ainsi toutes les opérations qui étaient auparavant manuelles.

L'un des leviers majeurs dans le rôle de Cosumar au sein de la filière sucrière est la composante sociale. La satisfaction et le bien être des communautés agricoles est déterminante dans la consolidation de nos relations. Nous sommes reconnus en tant qu'agrégateur de la filière sucrière par la FAO et au-delà de notre accompagnement technique et financier, nos 80000 agriculteurs et leurs familles bénéficient d'un soutien social. Un programme de retraite, la couverture santé, des incentives accordées dans un programme d'excellence dans la performance, des bourses d'excellence pour les enfants bacheliers, sont autant d'actions pilotées par le Groupe Cosumar pour la satisfaction de ses partenaires. Le Groupe a également signé plusieurs conventions pour le développement de l'auto-entrepreneuriat avec plusieurs banques marocaines. L'ensemble de ces actions s'inscrivent dans une dynamique de développement durable : « People, Planet, Prosperity ». Cette dynamique a été récompensée à de multiples reprises : médaille 2009 de la FAO comme modèle d'agrégateur, labels RSE de la CGEM, et cette année c'est Vigeo Eiris qui a reconduit le Groupe en tant que Top Performer RSE. L'agence de notation sociale et environnementale internationale l'a également intégré dans son classement Casablanca ESG 10.

Cosumar est aujourd'hui engagé dans une dynamique pour devenir un leader régional de l'agroalimentaire, diversifié, créateur de valeurs durables pour ses parties prenantes et socialement responsable. Cette ambition est portée par notre projet d'entreprise Leader@25. Nous avons ainsi entamé notre développement à l'international par la nouvelle raffinerie Durrah en Arabie Saoudite ainsi que la nouvelle unité de conditionnement en Guinée Conakry. C'est l'expertise métier et l'engagement du Capital Humain de Cosumar qui sont investis pour créer plus de progrès et de valeurs pour nos parties prenantes.

MOHAMMED FIKRAT
Président
Directeur Général

SOMMAIRE

1 P. 06
PRÉSENTATION DU GROUPE
- Identité, mission et vision du Groupe
- Implantations
- Gouvernance

2 P. 16
LE PROGRÈS PARTAGÉ AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET INTERNATIONAL
- La transformation digitale de l'amont agricole : Attaissir
- Les investissements au cœur de la performance
- La nouvelle Raffinerie de Durrah en Arabie Saoudite : l'expertise marocaine à l'international
- Un nouveau partenariat en Guinée Conakry

3 P. 24
PEOPLE, PLANET, PROSPERITY : UN ENGAGEMENT DURABLE POUR LA SATISFACTION DES PARTENAIRES
- COSUMAR Académie
- Une convention pour la retraite des agriculteurs
- Un projet d'inclusion socio-économique pour les transporteurs de la filière
- Le mécénat et le sponsoring : l'engagement pluriel de COSUMAR
- La réduction de notre empreinte carbone

4 P. 36
NOS PERSPECTIVES D'AVENIR
- Projet de transformation du Groupe

5 P. 40
NOS PERFORMANCES
- Contexte national
- Performances agricoles
- Performances industrielles
- Performances financières

6 P. 50
RÉSULTATS
- Comptes consolidés
- Comptes sociaux
- Rapport spécial des commissaires aux comptes
- Résolutions 2018

1 PRÉSENTATION DU GROUPE

- Identité, mission et vision du Groupe
- Implantations
- Gouvernance

IDENTITÉ, MISSION ET VISION DU GROUPE

IDENTITÉ

ACTEUR MAJEUR DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE MAROCAINE

À bientôt 90ans, l'histoire de COSUMAR retrace celle de l'industrie sucrière marocaine. Fondé en 1929, le Groupe COSUMAR est le pionnier de la production de sucre blanc à l'échelle nationale. Son parcours se distingue par une évolution permanente en terme de modernisation de ses processus, de développement des capacités productives et d'amélioration de ses services pour garantir la couverture du marché national et satisfaire au quotidien ses partenaires.

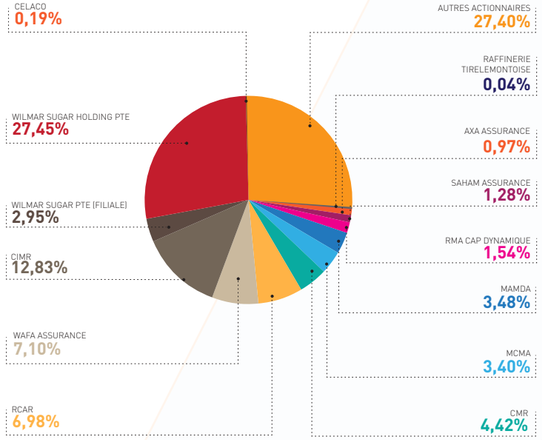

STRUCTURE DU CAPITAL AU 31/05/2019

ACTIONNARIAT AMBITIEUX

La composition du tour de table de COSUMAR est révélatrice de la dimension de ses ambitions. Celles de se déployer à l'international tout en s'affirmant à l'échelle nationale. L'actionnariat du Groupe conjugue l'expertise-métier d'actionnaires de référence comme le Groupe WILMAR, et l'assise financière des plus grands groupes institutionnels marocains.

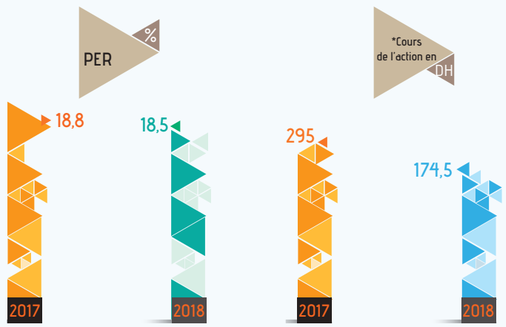

*Ajustement du cours de référence suite à l'augmentation du capital par distribution d'une action gratuite pour deux détenues.

MISSION

OPÉRATEUR PERFORMANT SUR TOUTE LA CHAÎNE DE VALEURS

Grâce à son modèle résilient, COSUMAR, produit le sucre extrait des plantes sucrières locales, raffine le sucre brut importé, conditionne et distribue le sucre blanc sous toutes ses formes : pain de sucre, lingots, morceaux et granulé. Du sucre blanc est également exporté dans le cadre du régime d'admission temporaire, hors régime de subvention.

AGRÉGATEUR ENGAGÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AMONT AGRICOLE SUCRIER

COSUMAR tient un rôle fondamentalement sociétal et possède le statut d'unique agrégateur d'une communauté de plus de 80.000 agriculteurs. COSUMAR œuvre, de fait, à la pérennisation de l'ensemble de la filière sucrière en renforçant la compétitivité par un accompagnement technique, financier et social de proximité de sa communauté dans les différents périmètres de son implantation : Doukkala, Gharb, Loukkos, Tadla et Moulouya.

LE GROUPE WILMAR, GÉANT MONDIAL DE L'AGROALIMENTAIRE ET ACTIONNAIRE INDUSTRIEL DE RÉFÉRENCE

Actionnaire de référence, le Groupe Wilmar International est une entreprise agroalimentaire de droit singapourien. Opérateur mondial de l'agro-business avec 45 milliards de dollars de chiffre d'affaires, il possède un fort ancrage dans le négoce et l'industrie sucrière. En Australie, Wilmar a acquis un groupe qui produit 2 millions de tonnes de sucre. Il possède aussi des raffineries en Asie, en Indonésie notamment, auxquelles s'ajoutent ses activités de trading et de fret sucrier. COSUMAR s'appuie sur l'expertise mondiale de Wilmar.

VISION

UNE FILIÈRE SUCRIÈRE PERFORMANTE ET DURABLE

Engagé depuis plus de 10 ans pour une filière sucrière performante, le Groupe COSUMAR a investi plus de 10 milliards de dirhams pour améliorer les indicateurs globaux de performance : agricoles, industriels, environnementaux et sociaux. Ces engagements de COSUMAR vont se poursuivre pour garantir la sécurité alimentaire en sucre. Agissant au sein de son écosystème pour la création de valeurs partagées et durables, les investissements concernent tous les maillons de la chaîne de valeurs pour la satisfaction des partenaires stratégiques.

UNE AMBITION INTERNATIONALE

COSUMAR poursuit son ambition de devenir un acteur agro-industriel régional diversifié dans ses activités. Ainsi, les opérations d'export de sucre blanc (soumises au régime d'admission temporaire et ne bénéficiant d'aucune subvention) desservent aujourd'hui plus de 44 pays ; le Groupe s'est également engagé dans le co-investissement à travers la construction d'une nouvelle raffinerie de sucre en Arabie Saoudite « Durrah Sugar Company » et annonce la participation dans une nouvelle unité de conditionnement de sucre blanc en Guinée Conakry.

CHIFFRES CLÉS

AMONT AGRICOLE

80 000
AGRICULTEURS AGRÉGÉS

80 000
HECTARES DE PLANTES SUCRIÈRES

5 MILLIONS
DE TONNES DE PLANTES SUCRIÈRES PRODUITES PAR AN

PLUS DE 160
ENTREPRISES CRÉÉES DANS L'AMONT AGRICOLE ET L'INDUSTRIE

5 MILLIONS
DE JOURNÉES DE TRAVAIL PAR AN RÉCURRENTES DANS L'AMONT AGRICOLE

5 MILLIONS
DE TONNES DE CAPACITÉ ANNUELLE DE TRAITEMENT DE PLANTES SUCRIÈRES

OUTIL INDUSTRIEL

8
SITES INDUSTRIELS DONT UNE RAFFINERIE

5 000
EMPLOIS DIRECTS ET INDIRECTS

1,65 MILLIONS
DE TONNES DE CAPACITÉ ANNUELLE DE PRODUCTION DE SUCRE BLANC

10 MILLIARDS
DE DIRHAMS D'INVESTISSEMENTS CUMULÉS CONSACRÉS À LA MISE À NIVEAU ET L'AMÉLIORATION DES PERFORMANCES DE LA FILIÈRE

MARCHÉ NATIONAL

1,2 MILLIONS
DE TONNES DE SUCRE BLANC CONSOMMÉES ANNUELLEMENT

1 000
CLIENTS DIRECTS NATIONAUX

35 KG
PAR HABITANT ET PAR AN

PERFORMANCES 2018

7,66
MILLIARDS DE DIRHAMS DE CHIFFRE D'AFFAIRES

891
MILLIONS DE DIRHAMS DE RÉSULTAT NET PART DU GROUPE (RNPG)

1,81
MILLIARDS DE DIRHAMS D'EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)

70
TONNES À L'HECTARE RENDEMENT CANNE

62,8
TONNES À L'HECTARE RENDEMENT BETTERAVE

556 000
TONNES DE SUCRE BLANC EXTRAIT DES PLANTES SUCRIÈRES LOCALES

376 000
TONNES DE SUCRE BLANC À L'EXPORT HORS RÉGIME DE SUBVENTIONS DANS PLUS DE 40 PAYS

IMPLANTATIONS

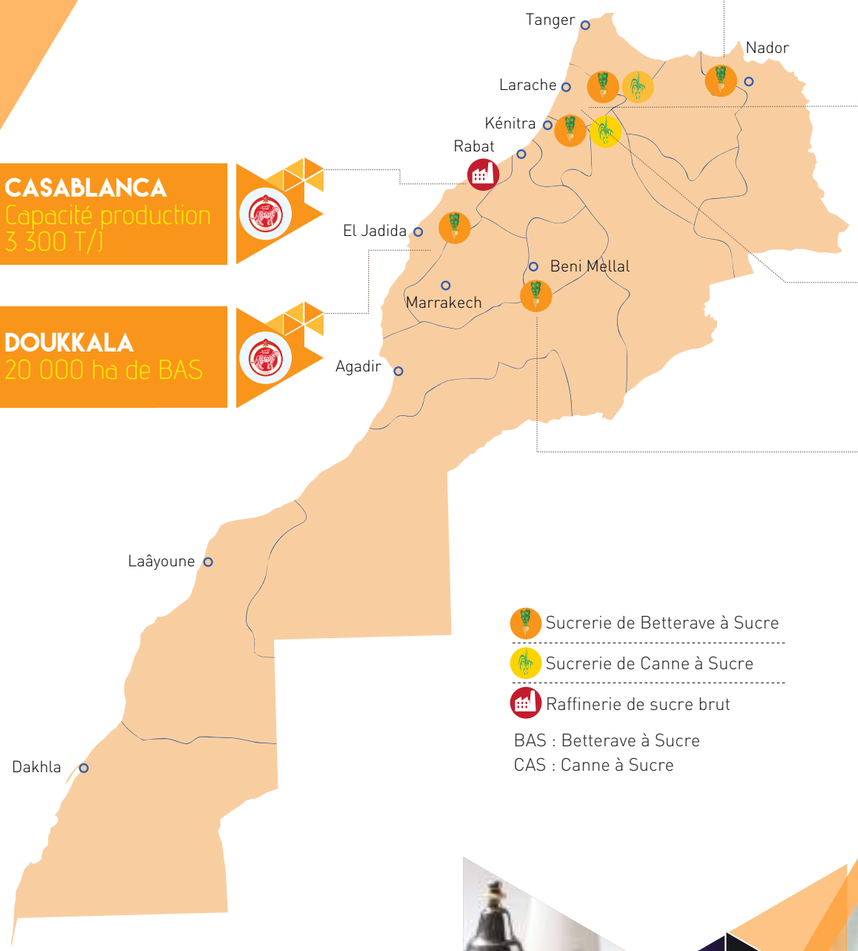

CASABLANCA
Capacité production
3 300 T/J

DOUKKALA
20 000 ha de BAS

MOULOUYA
6 000 ha de BAS

LOUKKOS
6 000 ha de BAS
5 000 ha de CAS

GHARB
13 000 ha de BAS
12 000 ha de CAS

TADLA
15 000 ha de BAS

Sucrerie de Betterave à Sucre
Sucrerie de Canne à Sucre
Raffinerie de sucre brut

BAS : Betterave à Sucre
CAS : Canne à Sucre

IMPLANTATION DANS 5 RÉGIONS

4 FORMES DE PRODUITS

13 points de vente

POUR UNE COUVERTURE OPTIMALE DU MARCHÉ

3 FORMES DE CO-PRODUITS : MÉLASSE, PELLETS ET PULPES

GOUVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ADMINISTRATEURS

M. Jean-Luc Robert BOHBOT
M. Virgilio LOPES FAGUNDES
M. Régis Karim SALAMON
MAMDA représentée par M. Hicham BELMRAH
Wafa Assurance représentée par M. Mohamed Ramses ARROUB
RCAR représentée par Mme Ouafae MRIOUAH
M. Abdellaziz ABARRO
M. Khalid CHEDDADI

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. Mohammed FIKRAT

COMITÉS SPECIALISÉS

LE COMITÉ STRATÉGIQUE

M. Jean-Luc Robert BOHBOT
M. Régis Karim SALAMON
M. Mohamed Ramses ARROUB
M. Mohammed FIKRAT

LE COMITÉ DES RISQUES ET D'AUDIT

M. Khalid CHEDDADI
M. Virgilio LOPES FAGUNDES
Mme Ouafae MRIOUAH

LE COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

M. Jean-Luc Robert BOHBOT
M. Hicham BELMRAH
M. Mohammed FIKRAT

GOUVERNANCE

COMITÉ DE DIRECTION

Mohammed FIKRAT
Président Directeur Général

Mohamed Jaouad KHATTABI
Directeur Général Délégué de COSUMAR SA en charge de la Raffinerie

Abdelhamid CHAFAI EL ALAOUI
Directeur Général Adjoint, chargé de mission auprès du PDG

Hassan MOUNIR
Directeur Général Délégué en charge des sucreries du Groupe

Moulay Ali ALAOUI
Directeur en Charge du Commercial et sa Supply Chain

Tarik BOUATTIOUI
Directeur en charge des Finances et du Contrôle de Gestion Groupe

Imad GHAMMAD
Directeur des Achats et de l'Export

Ahmed ECHATOUI
Directeur des Ressources Humaines, des Relations Institutionnelles et des Systèmes d'Informations

Jaafar EL AMRANI
Directeur de l'Audit Interne, Contrôle Interne et du Risk Management

Samira ABARAGH
Directeur de la Communication, de la RSE, du Mécénat et Sponsoring

Nizar EL ALAMI
Directeur du Développement et du Marketing

Abdelmotalib EL ABBADI
Directeur Etudes et Ingénierie

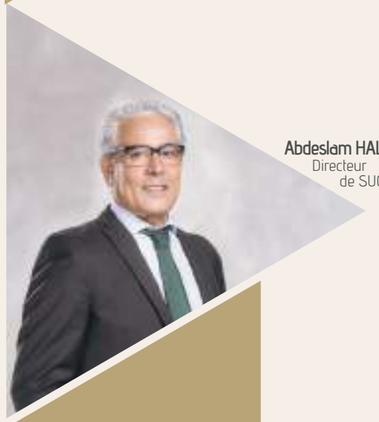

Abdeslam HALOUANI
Directeur de SUCRUNION

2 LE PROGRÈS PARTAGÉ AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET INTERNATIONAL

- La transformation digitale de l'amont agricole : Attaissir

- La recherche & développement au cœur de la performance

- La nouvelle Raffinerie de Durrah en Arabie Saoudite :
l'expertise marocaine à l'international

- Un nouveau partenariat en Guinée Conakry

LA TRANSFORMATION DIGITALE DE L'AMONT AGRICOLE : ATTAISSIR

L'amélioration des indicateurs de performances globales de la filière sucrière passe par l'optimisation des processus amont. Ainsi, COSUMAR a lancé la digitalisation de ses métiers à travers le dispositif « Attaissir » destiné à l'amont agricole.

Le dispositif permet :

- L'amélioration des performances agricoles par un suivi par géo localisation des parcelles de plantes sucrières grâce à des machines agricoles connectées par GPS. Toutes les opérations agricoles sont ainsi monitorées afin de garantir le respect des conditions optimales.
- Une plus grande proximité et un renforcement du soutien aux agriculteurs par l'accélération et la facilitation des opérations liées à la préparation des campagnes de semis et des récoltes et le gain en confort. L'encadrement technique des agriculteurs par les conseillers de COSUMAR se voit ainsi renforcé.

Déployée dans les régions du Gharb, de Loukkos, de Tadla, de Doukkala et de Moulouya, Attaissir se décline par une plateforme digitale globale où les partenaires sont connectés grâce à un système de cartes leur permettant d'y accéder et de bénéficier de l'information en temps réel.

Existant en trois modèles à travers un code couleur réservé à chaque usager : vert pour l'agriculteur de betterave à sucre, gold pour l'agriculteur de canne à sucre, bleu pour les distributeurs et prestataires de services, la carte magnétique procure aux acteurs de l'amont agricole de multiples avantages :

• Pour l'agriculteur :

- L'accès à l'information en temps réel et pendant la compagne.
- La simplification et la facilitation des procédures relatives à la préparation des campagnes agricoles, comme les achats des intrants.
- L'amélioration de l'encadrement technique et un meilleur accompagnement au quotidien.
- La garantie d'une totale transparence pour toutes les transactions financières et une réduction effective du délai de paiement.

Pour COSUMAR :

- Une amélioration des indicateurs clés de performance agricole que sont la richesse, le rendement et la production de sucre blanc.
- La fiabilisation des opérations techniques et financières de l'activité des sucreries, afin de consolider la confiance et la satisfaction des partenaires.

FOCUS : LE CONSEILLER AGRICOLE, LE FACTEUR CLÉ

Relais entre COSUMAR et les agriculteurs partenaires, les conseillers agricoles jouent un rôle essentiel dans le dispositif Attaissir. Présents sur l'ensemble du territoire national, ils fournissent un suivi et un encadrement agronomique expert et garantissent les critères de qualité et de rendement nécessaires à l'activité du Groupe. Equipés de terminaux connectés, ces conseillers sont alertés dès que les conditions de semis ou d'arrachage ne sont pas suivies.

AMINE LAHBICHI, DIRECTEUR DES SYSTÈMES D'INFORMATIONS

DES MACHINES AGRICOLES INTELLIGENTES

« La transformation digitale de l'amont agricole passe aussi par la connexion satellitaire GPS des 1 200 machines agricoles avec les serveurs de COSUMAR. Celle-ci permet le suivi en temps réel des opérations depuis le semis jusqu'à l'arrachage. Les balises sont détectables dans la salle de contrôle de la sucrerie et alertent le conseiller agricole dès que des conditions ne sont pas respectées. Les machines sont elles aussi équipées de lecteurs de cartes à puce, assurant la traçabilité depuis le semis jusqu'à la livraison de la plante. Résultat : la machine agricole est en mesure d'identifier à qui est affecté la parcelle sur laquelle elle travaille. »

M. MOHAMED NABIL MELLOUK: DIRECTEUR ADJOINT DE L'AMONT AGRICOLE , EN CHARGE DE LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT ET SUIVI DES PERFORMANCES AGRONOMIQUES.

LA CARTE ATTAISSIR : MODE D'EMPLOI

« Avec Attaissir, toutes les opérations de l'agriculteur sont donc facilitées et fiabilisées. En présentant sa carte au Centre de Distribution Agricole (CDA), ce dernier gagne du temps lors de ses opérations d'achats d'intrants, qui sont enregistrées dans le système. Une fois que la production de plantes est livrée à la sucrerie, celle-ci est enregistrée dans la carte magnétique. Les intrants achetés au moment de la préparation de la campagne sont automatiquement défalquées de son compte, ce qui réduit la durée des transactions financières. A la clé : moins de papier et de formalités administratives, permettant à l'agriculteur de se consacrer pleinement au suivi de sa récolte. »

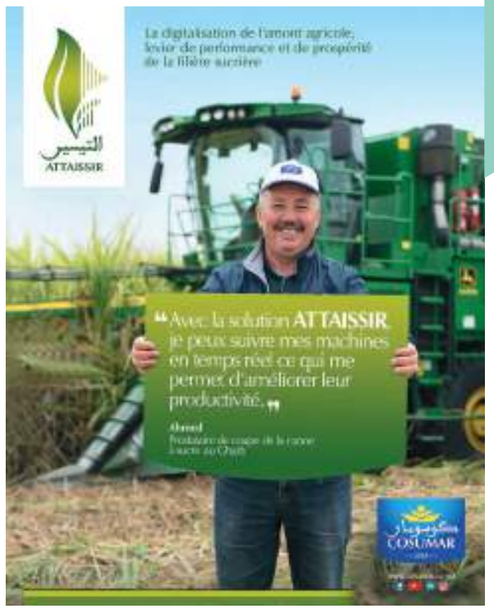

AMONT AGRICOLE : AMÉLIORATION DES PERFORMANCES POUR UNE COMPÉTITIVITÉ OPTIMALE

COSUMAR joue son rôle de moteur dans le développement et la modernisation de l'amont agricole et tout est mis en œuvre en termes d'investissements et d'efforts pour atteindre les niveaux de performance fixés par les objectifs du contrat-programme dans le cadre du Plan Maroc Vert. En 2020, notre ambition est de fixer le taux de couverture à 56% des besoins en sucre issu de la production nationale. La compétitivité sur l'ensemble de la chaîne de valeurs est le principal levier pour aboutir à une filière encore plus compétitive et comparable aux filières internationales de référence dans l'activité betteravière et cannière.

FOCUS : COSUMAR MODÈLE D'AGRÉGATION RECONNU PAR LA FAO*

Le modèle d'agrégation mis en place par COSUMAR est au cœur de la stratégie de développement de l'amont agricole. En effet, les producteurs de betterave et de canne à sucre, signent un contrat d'agrégation sur 5 ans dans lequel ils intègrent l'écosystème sucrier national animé par COSUMAR. Près de 80.000 agriculteurs sont concernés, et ils bénéficient tous de l'accompagnement financier, social, logistique et technique du Groupe.

- **Encadrement financier** : les agriculteurs bénéficient de l'engagement de l'achat de leur récolte par COSUMAR au prix contractuel garanti. Un fonds de solidarité a également été crée par la Fédération Interprofessionnelle Marocaine du Sucre (Fimasucre) afin de prémunir les agriculteurs des aléas climatiques et des événements exceptionnels. COSUMAR préfinance les intrants de betterave et de canne à sucre.
- **Encadrement technique** : les ingénieurs et techniciens COSUMAR accompagnent nos agriculteurs sur le terrain afin de les faire profiter des retours d'expérience des uns et des autres et leur transmettre les dernières innovations issues de la R&D conduite par le Groupe.
- **Encadrement logistique** : COSUMAR prend en charge l'acheminement des plantes vers les sucreries où elles suivent un processus d'agréage transparent grâce à des équipements techniques à la pointe de la modernité.
- **Accompagnement social** : les familles de nos agriculteurs bénéficient de plusieurs initiatives socio-économiques et d'actions de promotion éducative et culturelle entreprises par le Groupe dans toutes les régions où nous sommes présents, notamment l'assurance maladie et le système de retraite conçus pour les agriculteurs de la filière sucrière

* FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.

Médaille FAO Modèle Agrégateur 2009

02 LES INVESTISSEMENTS AU CŒUR DE LA PERFORMANCE

LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, MOTEUR DE L'EXCELLENCE AGRICOLE

Les résultats des dernières campagnes sucrières ont été appuyés par les efforts continus déployés par le Groupe COSUMAR et ses partenaires agricoles, notamment dans le cadre de la poursuite du programme de R&D destiné à optimiser les cultures de betterave et de canne à sucre. Ce programme comprend plusieurs volets avec la mise en place de centres techniques régionaux dédiés aux plantes sucrières dans le Gharb, Moulouya et Tadla pour le développement, entre autres, de la sélection variétale et la mécanisation du train technique des cultures sucrières, mais aussi le pilotage de l'irrigation et le traitement des maladies. Aussi, l'impact socio-économique a été positif pour les agriculteurs partenaires du Groupe. Ces derniers ont enregistré une hausse de leurs revenus de l'ordre de 10% par an en moyenne. L'ensemble de ces bonnes performances reste enfin conforme aux objectifs de la feuille de route 2020. qui vise à atteindre un taux de couverture de 56%.

UNE NOUVELLE PLATEFORME LOGISTIQUE ET COMMERCIALE À TANGER

Dans le cadre de la stratégie de renforcement de l'activité export via le port de Tanger-Med et dans l'objectif de consolider le positionnement dans la région du Nord, COSUMAR a finalisé la construction d'une plateforme commerciale dans la zone industrielle Gzenaya-Tanger.

Cette plateforme vise à développer les ventes aux industriels, notamment pour répondre aux besoins de grandes usines de sodas qui sont implantées localement. En outre, cette infrastructure permet d'assurer la disponibilité des stocks de sécurité pour couvrir les besoins de la région du Nord et d'optimiser les coûts logistiques liés à la livraison en vrac. D'une façon générale, la plateforme vient améliorer la maîtrise de la distribution et offre des possibilités de conditionnement sur place de 250 t/jour.

DONNÉES TECHNIQUES DE LA NOUVELLE PLATEFORME COMMERCIALE :

- Superficie totale de 12 168 m^2, dont 5042 m^2 couverts.
- Un espace de stockage, des quais d'expédition, des locaux techniques et un bâtiment administratif.
- Superficie non couverte dédiée aux voiries, aux espaces de stationnement et aux espaces verts.
- Capacité de stockage de 12 000 tonnes pour le granulé 50 kg et de 500 tonnes pour le granulé 2 kg.

LA NOUVELLE

RAFFINERIE DE DURRAH EN ARABIE SAOUDITE : L'EXPERTISE MAROCAINE À L'INTERNATIONAL

COSUMAR s'est engagé en 2016 dans un co-investissement pour une nouvelle raffinerie de sucre en Arabie saoudite en partenariat avec les saoudiens Consolidated Brothers Company et Industrial Projects Development Company.

COSUMAR est le partenaire industriel de référence avec 43,275% du capital de la société « Durrah Advanced Development Company » portant le projet. Ce projet traduit la volonté de COSUMAR de poursuivre son ambition de développement et de diversification de son activité internationale.

La raffinerie aura une capacité annuelle de 840.000 tonnes et vise à la fois les besoins du marché local et l'exportation vers les pays de la région MENA, dont les besoins annuels dépassent quatre millions de tonnes de sucre. La raffinerie « Durrah Sugar Refinery » sera implantée sur un terrain de quinze hectares dans un port de la Mer Rouge, au nord-ouest de l'Arabie saoudite.

Le démarrage de la raffinerie est prévu à fin 2019.

UN NOUVEAU PARTENARIAT EN GUINÉE CONAKRY

Après plusieurs opérations d'export réussies en Afrique, le Groupe COSUMAR confirme son ambition de renforcer sa présence commerciale en Afrique de l'Ouest et se lance ainsi dans le conditionnement et la commercialisation de sucre blanc en Guinée Conakry. Le Groupe entre dans le capital de la société COMAGUIS (Compagnie Maroco-Guinéenne de Sucre) à hauteur de 55%, les 45% restants étant détenus par la société guinéenne SOGECILE. COMAGUIS disposera d'une unité de production qui sera localisée à 1 km du port de Conakry. La capacité nominale prévue est de 50 000 tonnes et les premières opérations commerciales sont planifiées pour le troisième trimestre 2019.

La gamme des produits COMAGUIS apportera une offre diversifiée et compétitive de sucre conditionné aux consommateurs guinéens et des pays limitrophes. COMAGUIS apportera un sucre de qualité supérieure et des packagings modernes adaptés aux besoins locaux. La nouvelle offre proposée sera composée de sucre granulé et sucre morceaux moulés conditionnés sous différents formats.

Cet investissement confirme la vision stratégique du Groupe COSUMAR pour le développement et la promotion de l'activité export qui permettra au Groupe de devenir un acteur agro-industriel régional compétitif.

3 PEOPLE, PLANET, PROSPERITY : UN ENGAGEMENT DURABLE POUR LA SATISFACTION DES PARTENAIRES

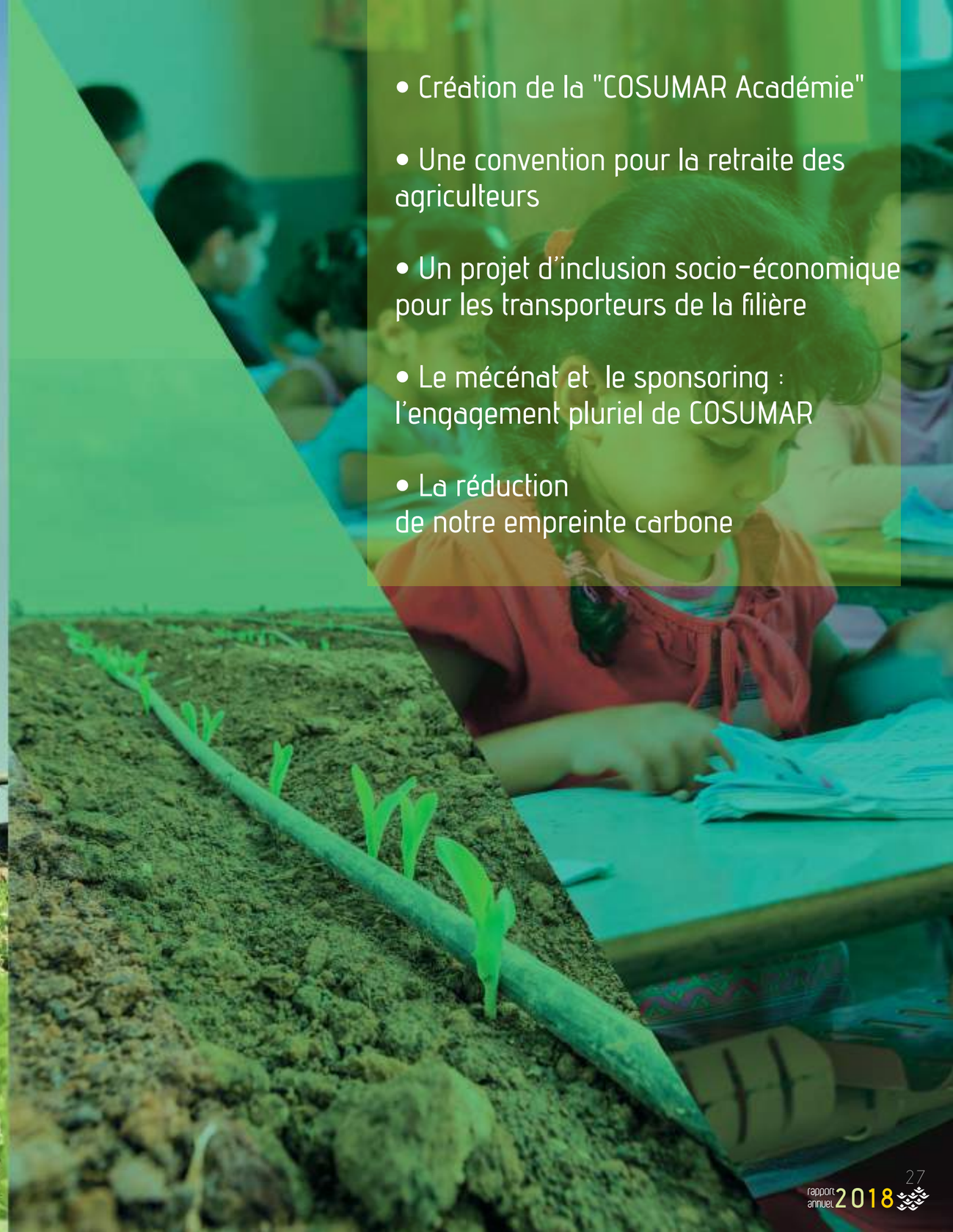

- Création de la "COSUMAR Académie"
- Une convention pour la retraite des agriculteurs
- Un projet d'inclusion socio-économique pour les transporteurs de la filière
- Le mécénat et le sponsoring : l'engagement pluriel de COSUMAR
- La réduction de notre empreinte carbone

CRÉATION DE LA COSUMAR

AÇA DÉMIE

Historiquement, le Groupe COSUMAR a toujours été reconnu comme une entreprise pionnière dans l'accompagnement de ses collaborateurs pour améliorer leur compétence et évoluer dans leur carrière. Aujourd'hui, une autre exigence a été identifiée comme fondamentale pour pérenniser l'activité et les processus techniques du Groupe : la transmission du savoir.

LA STRATÉGIE RSE

La stratégie RSE du Groupe est la traduction concrète de son engagement en faveur de la création de valeurs durables et partagées avec l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème sucrier.
Elle s'appuie sur un modèle unique qui représente les trois axes de sa démarche :
« People, Planet, Prosperity ». Conscient de son rôle d'opérateur unique, COSUMAR s'est en effet très tôt impliqué dans le développement social, économique et environnemental du Maroc. Avec de nombreuses distinctions à la clé.
Dès 2009, les efforts du Groupe ont été récompensés avec la remise, par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), de la médaille du modèle d'agrégateur.
La même année, COSUMAR s'est également vu décerner le label RSE de la CGEM.

En 2018, Vigeo Eiris a reconduit le Groupe en tant que Top Performer RSE. L'agence de notation sociale et environnementale internationale l'a également intégré dans son classement Casablanca ESG 10 qui intégre les 10 variantes Marocaines les mieux évaluées en terme d'engagement et réalisations RSE. Cet indice thématique (Environnement, Social et Gouvernance), qui calcule la performance des cours des entreprises socialement responsables cotées à la Bourse de Casablanca, s'appuie sur les scores obtenus par ces entreprises sur la base de critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance.

L'INTERVIEW
KAOUTAR LAANAYA
Responsable Formation et Recrutement du Groupe

« Nous avons créé une académie de formation dans le but de promouvoir et professionnaliser le métier du sucre et faire rayonner notre savoir-faire sur le continent Africain.
C'est un projet qui favorise la gestion intergénérationnelle et qui allie entre la passion et l'ambition des jeunes ainsi que la sagesse et l'expertise des seniors »

MISSIONS DE L'ACADÉMIE

PROFESSIONNALISATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

- Mettre en place une structure agile de conception et déploiement des parcours d'apprentissage pour combler les besoins en compétences actuels et futurs
- Favoriser l'auto apprentissage et l'apprentissage et créer de nouveaux savoirs par le travail
- Valider et reconnaitre la maitrise des compétences et de l'emploi (certification, passeport...)
- Assurer une veille des évolutions des métiers et compétences

ACCOMPAGNEMENT DES NOUVEAUX PROJETS

- Préparer les outils nécessaires et les trajectoires de formation nécessaires pour la prise en main de nouveaux projets industriels
- Organiser des formations générales et spécifiques et des formations sur le poste de travail
- Accompagner le changement
- Accompagner dans la formalisation des standards et des modes opératoires et l'amélioration continue.

MANAGEMENT DE SAVOIR

- Capter et structurer les savoirs des métiers du Groupe
- Formaliser le savoir, notamment expérientiel des experts, en contenu pédagogique
- Offrir un espace d'échanges / fertilisation des communautés d'experts
- Accompagner la création des filières d'expertise
- Maintenir le réseau des experts après leur départ à la retraite

ANIMATION DE L'INNOVATION

- Animer le potentiel de créativité et d'innovation des collaborateurs
- Accompagner les collaborateurs à développer leurs compétences d'exploration
- Former les collaborateurs sur les techniques de créativité et la gestion agile des projets
- Faire de l'innovation une composante clé de l'activité de chaque collaborateur et entité

ACCOMPAGNEMENT DES TALENTS DANS LE CADRE DE L'EXPATRIATION

Dans le cadre des projets de développement du Groupe à l'international, COSUMAR œuvre pour accompagner les collaborateurs condidats à l'expatriation, à travers une prise en charge globale tout au long du processus d'intégration (assistance administrative, logement, formation et soutien), jusqu'à l'installation définitive au niveau de la nouvelle structure.

LA FORMATION

VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT DE COSUMAR

La formation est un vecteur de développement pour COSUMAR mais aussi un outil nécessaire pour la montée en compétence de ses collaborateurs.

Pour cela, chaque année ce sont plusieurs sessions de formation et de perfectionnement qui sont mises en place dans les différentes structures et les différents secteurs du Groupe afin d'accompagner ses ressources sur les plans opérationnel et managérial.

CYCLE MANAGEMENT OPÉRATIONNEL ET LEADERSHIP :

Chaque année, COSUMAR met en place un cycle pour le management opérationnel et au leadership au profit des nouvelles recrues. Ce cycle de 4 modules vise à développer les compétences managériales des cadres avec comme objectifs :

Module 01 : Distinguer le collaborateur pour les résultats qu'il obtient. Agir sur la motivation individuelle et collective

Module 02 : S'affirmer par le biais de la communication individuelle et collective

Module 03 : Piloter pro activement et anticiper

Module 04 : Développer la créativité et la capacité à résoudre les problèmes complexes et inédits pour faire face aux changements.

UN CYCLE D'ACCOMPAGNEMENT DU MIDDLE MANAGEMENT

Un cycle de formation relatif à l'accompagnement des chefs d'équipes a été lancé au profit d'une cinquantaine d'agents de Conditionnement (chefs de zone, chefs de poste et chefs d'atelier). Ce cycle pluridisciplinaire (finances, savoir être, développement personnel, gestion de projets...) s'étale sur 18 jours en alternant formation théorique et coaching sur le terrain.

LA FORMATION POUR UN AMONT AGRICOLE PERFORMANT

Pour un meilleur accompagnement du monde agricole, COSUMAR a fait bénéficier à ses cadres et ses conseillers agricoles d'un cycle relatif aux « Techniques de l'encadrement », d'une durée de 19 jours, réparti sur 6 modules à l'ENA de Meknès en plus d'une formation sur « la Mécanisation » d'une durée de 2 jours.

UN BILAN D'IMAGE À 360°

LEVIER D'ÉCOUTE ET D'AMÉLIORATION DE NOS RELATIONS AVEC NOS PARTENAIRES

Le Groupe COSUMAR a lancé un dispositif de veille de satisfaction et de perception de son image de marque corporate auprès de ses partenaires. A travers des enquêtes auprès de plus de 130 interlocuteurs, COSUMAR souhaite évaluer ses services, ses actions de communication et recueillir auprès de ses partenaires les leviers d'amélioration pour les satisfaire.

UNE CONVENTION

POUR LA RETRAITE DES AGRICULTEURS

Les producteurs des plantes sucrières pourront désormais avoir accès à la retraite. Cette décision a été entérinée suite à la signature d'une convention entre COSUMAR, FIMASUCRE et la CIMR au cours de la 13ème édition du Salon International de l'Agriculture de Meknès en avril 2018.

Il s'agit d'une avancée sociale qui permettra aux producteurs de plantes sucrières de s'acquitter d'un confort après plusieurs années de travail. Pour en bénéficier, l'agriculteur pourra fixer le montant de sa contribution annuelle forfaitaire (à partir de 2 500 dirhams par an) et sera soumis au système de points déterminé par la CIMR.

Selon l'option choisie, l'agriculteur pourra toucher une pension de retraite à partir de l'âge de 50 ans. Cette offre de retraite dénommée « AL MOUSTAKBAL LIL FELLAH » a fait l'objet d'un pilote dans le périmètre de Tadla. Afin de réussir l'introduction de ce système de retraite, FIMASUCRE et CIMR ont organisé des journées de sensibilisation. Destinées aux agriculteurs et conseillers agricoles des régions de Tadla et des Doukkala, ces actions ont été complétées d'un service de proximité permettant de faciliter les adhésions.

UN PROJET D'INCLUSION

SOCIO-ÉCONOMIQUE POUR LES TRANSPORTEURS DE LA FILIÈRE

En plus de ses quelques 80 000 partenaires agriculteurs, COSUMAR soutient des corps de métiers qui gravitent autour de l'amont agricole. À cet effet, le projet d'inclusion socio-économique du Groupe bénéficie à des transporteurs réunis dans le cadre d'un programme d'auto-entrepreneuriat qui leur permet de bénéficier d'un statut reconnu. La fonction du transport de l'approvisionnement se trouve dès lors mieux structurée. Elle gagne en efficacité, en régularité et en équipements modernes. La filière sucrière a permis aussi la création de 160 petites et moyennes entreprises dans le monde rural, et ce, en vue de réaliser des prestations et la distribution des intrants aux agriculteurs agrégés.

LE MÉCÉNAT

ET LE SPONSORING : L'ENGAGEMENT PLURIEL DE COSUMAR

Au-delà de l'encouragement et de l'accompagnement de ses partenaires clés pour la création de valeurs partagées, COSUMAR s'engage également pour d'autres communautés. Agriculteurs, enfants d'agriculteurs, riverains, écoles, universités, COSUMAR soutient les projets et les causes qui partagent les mêmes valeurs de l'excellence.

Plusieurs associations partenaires de COSUMAR ont développé des programmes pour favoriser le développement de l'excellence dans l'éducation et la lutte contre l'abandon scolaire : la Fondation Zakoura, Al Jisr, Sanady, Fondation Marocaine de l'étudiant, Academia,...

En parallèle, les bacheliers enfants de collaborateurs et d'agriculteurs les plus méritants bénéficient de primes d'installation pour leur faciliter la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

En plus de l'éducation, la promotion et le développement de l'auto-entrepreneuriat est un des axes de l'engagement de COSUMAR.

05 LA RÉDUCTION DE NOTRE EMPREINTE CARBONE

COSUMAR fait de la préservation des ressources naturelles sa priorité. Certifié ISO 14001, une norme de référence en matière de système de management environnemental, le Groupe contrôle son empreinte carbone et maîtrise les impacts écologiques de son activité. En 2018, l'activité sucrière a ainsi accentué la diminution de ses émissions de CO2 qui ont été réduites de près de moitié depuis 2012.

Pour optimiser l'utilisation des ressources naturelles, COSUMAR a entrepris un grand nombre d'actions destinées à moderniser ses sites industriels et à convertir ses installations actuelles pour l'usage de nouveaux combustibles. Une étude a été lancée en ce sens afin d'évaluer l'impact des investissements consacrés à l'adoption de technologies propres.

Les résultats ont montré qu'en 12 ans la filière sucrière a réduit son empreinte carbone de 46 %. Ils ont en outre révélé que les rejets de CO2 de la filière sucrière représentent à peine 0,7% des émissions nationales, ce qui témoigne de son impact limité sur l'environnement.

VERS UNE BAISSE DE 20% DE L'EMPREINTE CARBONE DE LA FILIÈRE SUCRIÈRE EN 2025

Une étude sur l'impact écologique de la filière sucrière est menée chaque année par un cabinet indépendant. Pour protéger les cultures sucrières face aux effets néfastes du changement climatique, COSUMAR a inscrit dans sa stratégie RSE un objectif ambitieux : réduire l'impact écologique de la filière sucrière de 20% supplémentaires d'ici 2025.

UNE CONSOMMATION DES EAUX INDUSTRIELLES RÉDUITE DE 80%

Pour économiser l'usage des eaux industrielles, COSUMAR a mené d'importants investissements sur toutes ses unités de production. Après des études d'ingénierie, le Groupe a opté pour des technologies efficientes et adaptées, comme la décalcification à zéro rejet liquide, l'usage des filtres pour l'épuisement de boues issues des étapes d'épuration ou encore le recours à la nanofiltration. Les investissements ont aussi concerné des dispositifs de traitements des eaux ainsi que de technologies économes en eau. L'ensemble des actions du Groupe a déjà permis une réduction importante d'environ 80% de la consommation en eau industrielle, soit une économie d'eau récurrente de 5 millions de mètres cubes par an.

4 NOS PERSPECTIVES D'AVENIR

- Projet de transformation du Groupe

PROJET DE TRANSFORMATION DU GROUPE

DEVENIR :

« LEADER PAR L'EXCELLENCE DANS L'AGROALIMENTAIRE,
DIVERSIFIÉ, ENGAGÉ ET RESPONSABLE »

Dans un monde qui change, compétitif et concurrentiel, COSUMAR se prépare à faire face aux enjeux qui l'attendent pour devenir un leader régional de l'agro-alimentaire, durable, diversifié et socialement responsable. Un opérateur engagé capable d'anticiper sur les évolutions futures, de valoriser ses atouts et ses savoir-faires, tout en respectant les standards les plus élevés en matière de qualité, de sécurité et d'environnement. Dès lors, pour concrétiser, à l'horizon 2025 cette vision ambitieuse indispensable à son développement économique, social et humain et à la pérennité de son écosystème, COSUMAR a lancé le projet d'entreprise LEADER@25.

Porteur de notre vision, LEADER@25 synthétise la feuille de route et oriente les actions en décrivant les objectifs qui sont ceux du Groupe pour réaliser une croissance permanente.

Pour atteindre ces ambitions, COSUMAR promeut une « culture d'innovation et d'entrepreneuriat », portée par des attitudes et des comportements exemplaires que chacun des collaborateurs incarne:

- S'adapter et réaliser les objectifs,
- Mener les équipes vers l'excellence,
- S'investir dans des actions innovantes à forte valeur ajoutée,
- Prendre les bonnes décisions quel que soit le niveau de responsabilité,
- Protéger et respecter la planète,
- Rester une référence et s'engager aux côtés des femmes et des hommes de notre écosystème : partenaires agricoles, clients, transporteurs, fournisseurs, institutionnels, collaborateurs, actionnaires, riverains, les ONG,...

LES AXES LEADER@25

CONSOLIDATION

LEADER@25

CAPITAL IMMATÉRIEL

CROISSANCE

5 NOS PERFORMANCES

- Contexte national
- Performances agricoles
- Performances industrielles
- Performances financières

CONTEXTE NATIONAL

La campagne agricole 2017-2018 s'est déroulée dans des conditions optimales avec des indicateurs de performances agricoles améliorés.

En effet, la campagne a connu une forte demande des agriculteurs sur la betterave à sucre suite aux bonnes performances enregistrées durant la campagne précédente. Ainsi, la superficie réalisée est de 50 000 ha, soit **95 %** du programme prévu. Quant à la canne à sucre, la superficie plantée en 2018 a atteint 3 215 ha, soit **80 %** du programme prévu.

Au démarrage de la campagne agricole 2017-2018, le taux moyen de remplissage des barrages desservant les périmètres sucriers a atteint 44% contre 68 % la campagne précédente. Malgré ces faibles réserves, les précipitations enregistrées ont atteint 446 mm contre 390 mm la campagne précédente, ce qui a permis de sécuriser les besoins en eau de la betterave à sucre et de la canne à sucre lors de cette campagne.

Dans une optique d'optimisation des performances agronomiques des cultures sucrières, plusieurs actions ont été mises en place et qui ont permis de réaliser plus de 96% de la superficie semée en betterave à sucre en semences monogermes. Il est à noter que les 4% restantes reviennent à l'utilisation des semences multigermes dans la zone non irriquée du périmètre du Loukkos.

Le développement de la mécanisation du train technique des cultures sucrières est un élément clé pour améliorer les performances des cultures sucrières. Dans cette vision, un plan d'actions a été mené par COSUMAR et ses partenaires qui a pour but la promotion des sociétés de prestations de services agricoles, l'accompagnement technique et financier des agriculteurs, ainsi que l'introduction et le développement local du matériel agricole performant et adapté aux cultures sucrières. Grâce à ce plan d'actions, la mécanisation a connu une évolution par rapport aux campagnes précédentes :

- Le semis mécanique de la betterave à sucre a atteint **100%**.
- Le taux du traitement mécanique a atteint **58%**.
- La mécanisation du binage représente **59 %**.
- Le taux de la récolte mécanique s'élève à **49%** pour la betterave à sucre et **52%** pour la canne à sucre. Le périmètre des Doukkala a atteint **77%** en 2017-2018 contre 44% en 2015-2016. Dans le périmètre de Moulouya, l'ensemble des opérations culturales ont été mécanisées à **100%** depuis la campagne 2013-2014.

La superficie récoltée au titre de la campagne 2017-2018 est de 49 340 ha pour la betterave à sucre et de 8 750 ha pour la canne à sucre contre respectivement 54 947 ha et 8 460 ha la campagne précédente.

Le rendement de la betterave à sucre a connu une progression de **12%** par rapport à la campagne agricole précédente en passant de 66,2 t/ha à **74,2t/ha**. La canne à sucre a enregistré un rendement de 70 t/ha contre 65,5 t/ha la campagne précédente, soit une amélioration de 7%. Ceci, revient aux actions de la Recherche et Développement, l'utilisation des nouvelles techniques de production et le développement de la mécanisation.
Le rendement sucre s'est largement amélioré pendant cette campagne agricole en passant de 10,36 t/ha à **11,91 t/ha** pour la betterave à sucre soit une amélioration de **15%**. Quant à la canne à sucre, le rendement sucre enregistré est de 8,42 t/ha, soit équivalent à celui de la campagne précédente.

AMÈLIORATION DE 9% DE LA PRODUCTION DU SUCRE BLANC À PARTIR DES CULTURES LOCALES

La production brute réalisée issue de la betterave à sucre a légèrement augmenté par rapport à la campagne précédente soit de 3,66 millions de tonnes contre 3,64 millions de tonnes en 2016-2017. Quant à la canne à sucre, elle continue son évolution avec une production brute de 612 900 tonnes contre 553 100 tonnes en 2016-2017, soit un taux d'amélioration de 11%.
La production de sucre blanc à partir des plantes sucrières cultivées localement a atteint 556 000 tonnes en 2017-18, contre 510 000 tonnes la campagne précédente, ce qui correspond à une augmentation de 9% par rapport à la campagne agricole précédente.

PERFORMANCES AGRICOLES

DÉVELOPPEMENT DE L'UTILISATION DE LA SEMENCE MONOGERME (EN %)

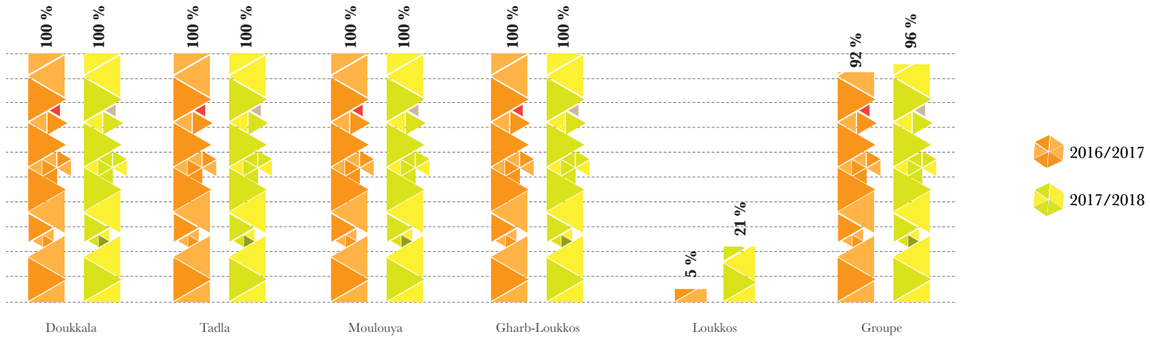

ÉVOLUTION DES SUPERFICIES RÉCOLTÉES (EN HA)

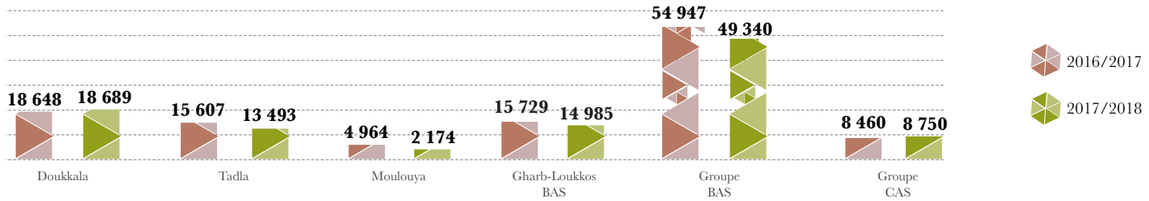

ÉVOLUTION DES SUPERFICIES RÉCOLTÉES MÉCANIQUEMENT (EN %)

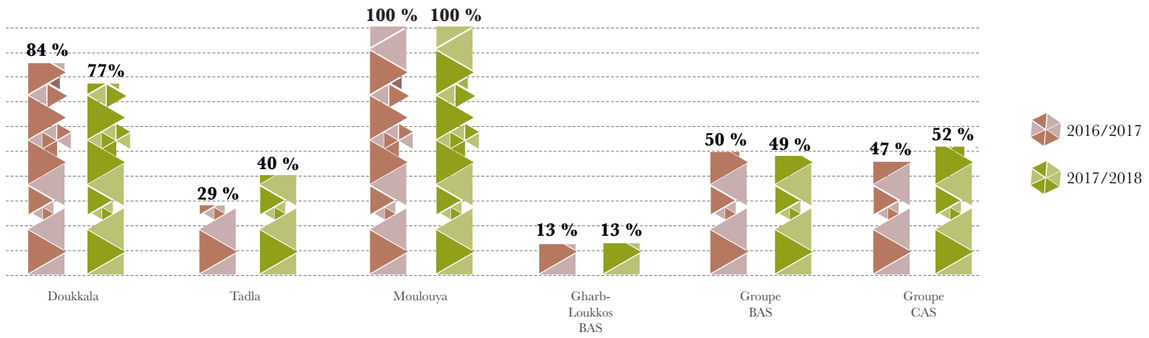

PERFORMANCES INDUSTRIELLES

LE RAFFINAGE (EN MILLIERS DE TONNES)

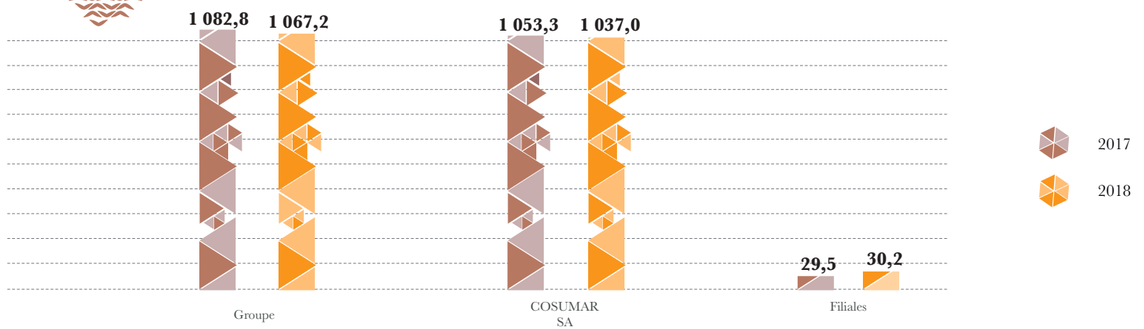

LA PRODUCTION CONDITIONNÉE DE LA RAFFINERIE (EN MILLIERS DE TONNES)

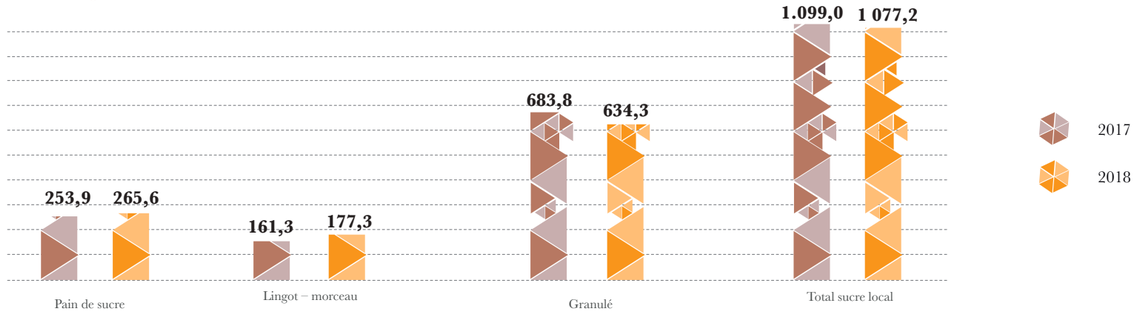

LA PRODUCTION DE SUCRE BLANC ISSU DES PLANTES SUCRIÈRES LOCALES (EN MILLIERS DE TONNES)

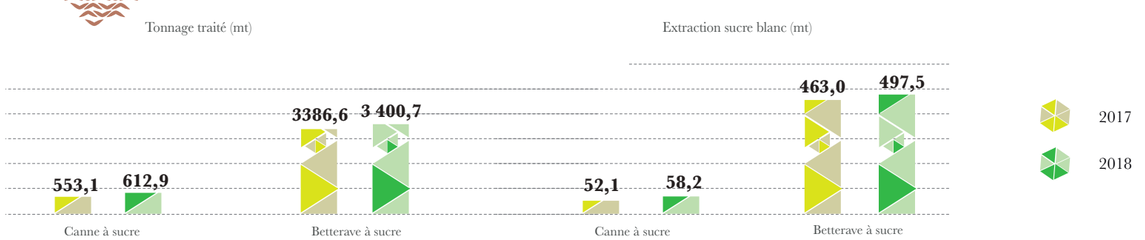

LES INVESTISSEMENTS (EN MILLIONS DE DIRHAMS)

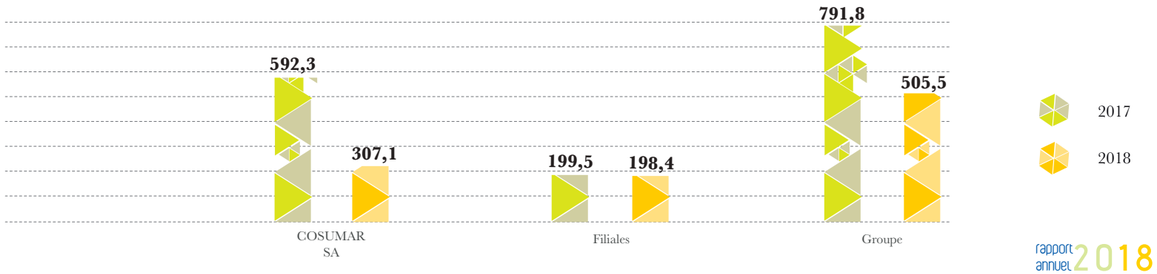

05 PERFORMANCES FINANCIÈRES

COMPTES CONSOLIDÉS (EN MILLIONS DE DIRHAMS)

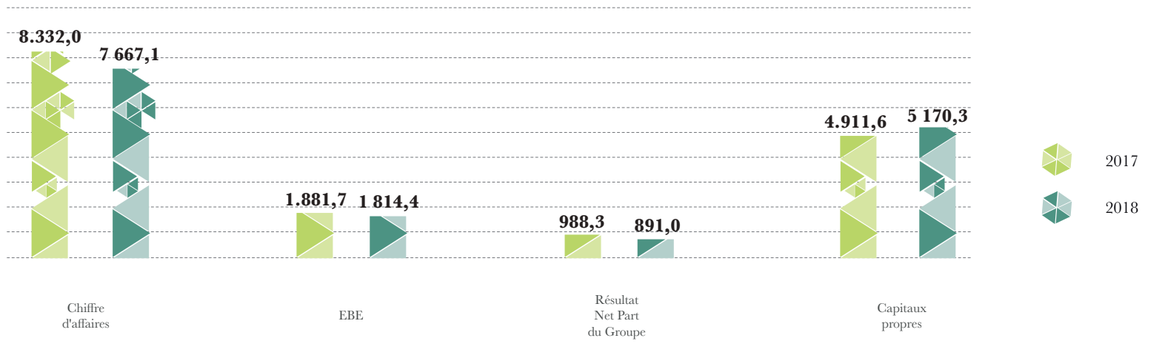

COMPTES SOCIAUX (COSUMAR SA) (EN MILLIONS DE DIRHAMS)

6 RÉSULTATS

- Comptes consolidés
- Comptes sociaux
- Rapport spécial des commissaires aux comptes
- Résolutions 2018

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en millions de dirhams)

ACTIF	déc-18	déc-17
Goodwill	196,1	196,1
Immobilisations incorporelles	22,4	26,4
Immobilisations corporelles	4 329,6	4 238,5
Immeubles de placement	63,7	63,7
Autres actifs financiers	620,1	592,5
- Prêts et créances	108,9	107,8
- Actifs disponibles à la vente	511,2	484,7
ACTIF NON COURANT	**5 231,8**	**5 117,3**
Autres actifs financiers	17,4	22,2
- Instruments dérivés de couverture	17,4	22,2
Stocks et en-cours	2 191,8	2 160,6
Créances clients	486,7	275,4
Autres débiteurs courants	2 131,5	1 248,7
Trésorerie et équivalent de trésorerie	598,9	1 856,6
ACTIF COURANT	**5 426,2**	**5 563,5**
TOTAL ACTIF	**10 658,0**	**10 680,7**

PASSIF	déc-18	déc-17
Capital	944,9	629,9
Primes d'émission et de fusion	176,0	176,0
Réserves	3 152,0	3 111,7
Résultat net part du groupe	891,0	988,3
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	**5 163,9**	**4 905,9**
Intérêts minoritaires	6,4	5,7
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	**5 170,3**	**4 911,6**
Provisions	116,9	201,0
Avantages du personnel	126,6	176,3
Dettes financières non courantes	101,8	151,8
- Dettes envers les établissements de crédit	101,8	151,8
Impôts différés Passifs	681,3	613,1
Autres créditeurs non courants	30,2	26,2
PASSIF NON COURANT	**1 056,9**	**1 168,5**
Dettes financières courantes	1 608,2	254,5
- Dettes envers les établissements de crédit	1 608,2	164,5
- Instruments dérivés de couverture		90,0
Dettes fournisseurs courantes	2 470,2	3 924,7
Autres créditeurs courants	352,4	421,4
PASSIF COURANT	**4 430,8**	**4 600,7**
TOTAL PASSIFS	5 487,7	5 769,1
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	**10 658,0**	**10 680,7**

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en millions de dirhams)	déc-18	déc-17
Chiffre d'affaires	7 667,1	8 332,0
Autres produits de l'activité	3 400,2	3 049,3
Produits des activités ordinaires	**11 067,3**	**11 381,3**
Achats	(8 274,5)	(8 486,3)
Autres charges externes	(534,3)	(556,5)
Frais de personnel	(401,4)	(413,0)
Impôts et taxes	(42,7)	(43,8)
Amortissements et provisions d'exploitation	(375,9)	(363,2)
Autres produits et charges d'exploitation nets	11,5	11,3
Charges d'exploitation courantes	**(9 617,4)**	**(9 851,5)**
Résultat d'exploitation courant	**1 450,0**	**1 529,8**
Autres produits et charges d'exploitation non courants	(138,3)	(71,8)
Résultat des activités opérationnelles	**1 311,7**	**1 458,1**
Résultat financier	**7,1**	**23,6**
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	**1 318,8**	**1 481,6**
Impôts exigibles	(358,4)	(506,5)
Impôts différés	(68,2)	14,0
Résultat net des entreprises intégrées	**892,2**	**989,1**
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		
Résultat net des activités poursuivies	**892,2**	**989,1**
Résultat des activités abandonnées		
Résultat de l'ensemble consolidé	**892,2**	**989,1**
Intérêts minoritaires	(1,2)	(0,8)
Résultat net - Part du Groupe	**891,0**	**988,3**

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en millions de dirhams)	déc-18	déc-17
Résultat de l'exercice	**892,2**	**989,1**
Ecarts actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies	(3,1)	(0,2)
Résultat Global	**889,1**	**989,0**
Intérêts Minoritaires	(1,2)	(0,8)
Résultat Global net - Part du Groupe	**887,9**	**988,2**

ÉTAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	CAPITAL	PRIMES D'ÉMISSION ET DE FUSION	RÉSERVES NON DISTRIBUÉES	VARIATION DE L'EXERCICE DES ÉCARTS ACTUARIELS	TOTAL PART DU GROUPE	INTÉRÊT MINORITAIRE	TOTAL
AU 1ER JANVIER 2017	419,9	176	3 860,0	7,8	4 463,7	5,4	4 469,1
Effets des changements de méthode comptable/ correction d'erreur			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Corrections des erreurs N-1 :							
MONTANTS RETRAITÉS À L'OUVERTURE	**419,9**	**176**	**3 860,0**	**7,8**	**4 463,7**	**5,4**	**4 469,1**
VARIATION CP POUR 2017							
Résultat net de la période			988,3		988,3	0,8	989,1
Gains / pertes actuariels				-0,2	-0,2	0,01	-0,1
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNÉE	**0,0**	**0,0**	**988,3**	**-0,2**	**988,2**	**0,8**	**989,0**
Dividendes distribués			-545,9		-545,9	-0,6	-546,5
Autres transactions avec les actionnaires	210,0	0,0	-210,0		0,0		0,0
TOTAL DES TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES	210,0	0,0	-755,9	0	-545,9	-0,6	-546,5
AU 31 DÉCEMBRE 2017	**629,9**	**176,0**	**4 092,4**	**7,7**	**4 905,9**	**5,7**	**4 911,6**

AU 1ER JANVIER 2018	629,9	176,0	4 092,4	7,7	4 905,9	5,7	4 911,6
Effets des changements de méthode comptable/ correction d'erreur			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Corrections des erreurs N-1 :			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
MONTANTS RETRAITÉS À L'OUVERTURE	**629,9**	**176**	**4 092,4**	**7,7**	**4 905,9**	**5,7**	**4 911,6**
VARIATION CP POUR 2018							
Résultat net de la période			891,0		891,0	1,2	892,2
Gains / pertes actuariels				-3,1	-3,1		-3,1
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNÉE	**0,0**	**0,0**	**891,0**	**-3,1**	**887,9**	**1,2**	**889,1**
Dividendes distribués			-629,9		-629,9	-0,5	-630,4
Autres transactions avec les actionnaires	315,0	0,0	-315,0		0,0	0,0	0,0
TOTAL DES TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES	315,0	0	-944,9	0	-629,9	-0,5	-630,4
AU 31 DÉCEMBRE 2018	944,9	176,0	4 038,5	4,5	5 163,9	6,4	5 170,4

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

(en millions de dirhams)	déc-18	déc-17
Résultat net de l'ensemble consolidé	892,2	989,1
AJUSTEMENTS POUR		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	249,4	403,9
Autres ajustements	18,5	(4,9)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	**1 160,1**	**1 388,1**
Elimination de la charge (produit) d'impôts	426,6	492,5
Elimination du coût de l'endettement financier net	4,5	(21,6)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET IMPÔT	**1 591,2**	**1 859,0**
Incidence de la variation du BFR	(2 700,5)	1 536,0
Impôts payés	(358,4)	(506,5)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	**(1 467,7)**	**2 888,5**
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(504,0)	(384,3)
Acquisition d'actifs financiers	(1,5)	(407,5)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	11,6	2,4
Autres flux	9,4	1,4
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	**(484,5)**	**(788,0)**
Remboursement d'emprunts	(50,0)	(50,0)
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	(629,9)	(545,9)
Dividendes payés aux minoritaires des filiales	(0,5)	(0,6)
Coût de l'endettement financier net	(4,5)	21,6
Variation des comptes d'associés	(64,3)	(33,3)
FLUX NET DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	**(749,2)**	**(608,2)**
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	**(2 701,4)**	**1 492,4**
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	1 692,1	199,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	(1 009,3)	1 692,1
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	**(2 701,4)**	**1 492,4**

RÉSUMÉ DES NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.3 de la circulaire n°07/09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 15 juillet 2009, les états financiers consolidés du Groupe COSUMAR sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2017 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards InterpretationsCommittee et International Financial Reporting InterpretationsCommittee).

Le Groupe suit régulièrement les dernières publications de l'IASB et de l'IFRIC.

En 2013, Le Groupe a adopté les changements normatifs prévus par le référentiel IFRS en matière de la norme IAS 19 révisée dont l'évolution est la suppression de la règle du corridor pour la reconnaissance des écarts actuariels. Ces derniers sont désormais reconnus en intégralité l'année de leur constatation en contrepartie des autres éléments du résultat global ainsi que l'utilisation d'une table de mortalité générationnelle.

En 2010, le Groupe a ainsi appliqué au niveau des présents états financiers la norme IFRS3 révisée « ReGroupement des entreprises » dont la principale évolution est que le Goodwill n'est déterminé qu'à la date de la prise de contrôle et que, dès 2010, il n'est plus possible de l'ajuster au delà de la période d'évaluation. Désormais, les acquisitions complémentaires après la prise d'un contrôle majoritaire ne modifient plus le montant du Goodwill.

En 2009, le Groupe COSUMAR avait opté, dans le cadre de la norme IAS 1 révisée, pour la présentation du résultat global en deux états :

- Etat détaillant les composants du résultat (état du résultat) ;
- Etat commençant par le résultat et détaillant les autres éléments du résultatglobal (état du résultat global).

1.2. Principes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS.

Toutes les sociétés du Groupe COSUMAR sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2017.

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe. Les participations non significatives sont traitées en tant que titres AFS.

1.3. Immobilisations corporelles

Règle spécifique à la première adoption :

Dans le cadre de la première application des normes IFRS et conformément auxdispositions de la norme IFRS 1, la société a procédé à l'évaluation à la juste valeur au 1er janvier 2006 de l'ensemble de ses actifs immobilisés incorporels et corporels, et a retenu cette valorisation comme coût présumé. Les évaluations à la juste valeur ont été réaliséespar des experts indépendants.

Principes applicables depuis le 1er janvier 2006 :

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité).

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire.

1.4. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit ou ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

1.5. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres au Maroc. Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée à chaque clôture.

NOTE 2. Périmètre de consolidation au 31 Décembre 2018

SOCIÉTÉ	% DE CONTRÔLE	% D'INTÉRÊT	MÉTHODE DE CONSOLIDATION
COSUMAR (mère)	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SUNABEL	99,15%	99,15%	Intégration Globale
SURAC	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SUTA	99,84%	99,84%	Intégration Globale

Par ailleurs, le jeu complet des états financiers consolidés du Groupe au 31 Décembre 2018 établis conformément aux normes internationales sera mis à votre disposition sur le site Internet de la société.

Ce jeu complet comprend outre l'Etat de la situation financière consolidé, les états du résultat et du résultat global consolidés, l'état de flux de trésorerie consolidé ainsi que l'état de la variation des capitaux propres consolidés et des notes annexes détaillées.

EY
Building a better working world

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc

Deloitte.
Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
20030 Casablanca

Aux Actionnaires de la société
COSUMAR S.A.
8, Rue El Mouatamid Bnou Abbad
Casablanca

RESUME DU RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2018

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société Cosumar et de ses filiales (Groupe Cosumar) au 31 décembre 2018, comprenant l'état de la situation financière consolidée, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état des variations des capitaux propres consolidés, l'état des flux de trésorerie consolidés ainsi qu'un résumé des notes explicatives au terme de l'exercice couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2018. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 5.170,3 millions de dirhams, dont un bénéfice net consolidé de 862,2 millions de dirhams.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS), telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe COSUMAR constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2018, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Casablanca, le 25 mars 2019

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG
Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

Deloitte Audit
Sakina BENSOUDA
Associé

COMPTES SOCIAUX

BILAN (ACTIF) / (en Dirhams)

Exercice du 1er/01/2018 au 31/12/2018

	ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	**IMMOBILISATION EN NON VALEUR (A)**	**8 520 960,03**	**4 337 844,99**	**4 183 115,04**	**5 861 407,45**
	Frais préliminaires	2 099 914,30	839 965,72	1 259 948,58	1 679 931,44
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 421 045,73	3 497 879,27	2 923 166,46	4 181 476,01
	Primes de remboursement des obligations	-	-		
	IMMOBILISATION INCORPORELLES (B)	**63 879 772,77**	**13 105 706,39**	**50 774 066,38**	**54 249 610,21**
	Immobilisations en recherche et développement	-	-		
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	33 159 918,59	10 329 273,39	22 830 645,20	26 306 189,03
	Fonds commercial	30 622 333,78	2 776 433,00	27 845 900,78	27 845 900,78
	Autres immobilisations incorporelles	97 520,40	-	97 520,40	97 520,40
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	**5 722 643 062,33**	**3 645 384 111,46**	**2 077 258 950,87**	**2 053 495 609,24**
	Terrains	555 527 484,24	224 138,60	555 303 345,64	400 891 269,28
	Constructions	724 542 736,85	396 766 234,43	327 776 502,42	343 944 854,05
	Installations techniques, matériel et outillage	4 048 785 399,04	3 002 923 054,81	1 045 862 344,23	1 199 690 041,81
	Matériel de transport	43 424 643,86	29 538 627,50	13 886 016,36	18 794 339,86
	Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	256 439 396,23	215 932 056,12	40 507 340,11	35 046 625,39
	Autres immobilisations corporelles	-			
	Immobilisations corporelles en cours	93 923 402,11		93 923 402,11	55 128 478,85
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	**1 985 897 094,23**	**1 290 290,99**	**1 984 606 803,24**	**1 959 847 126,48**
	Prêts immobilisés	6 042 183,99	1 250 090,99	4 792 093,00	6 517 416,24
	Autres créances financières	2 076 666,02	-	2 076 666,02	2 076 666,02
	Titres de participations	1 977 778 244,22	40 200,00	1 977 738 044,22	1 951 253 044,22
	Autres titres immobilisés	-	-		
	ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)	-		-	-
	Diminution des créances immobilisées	-		-	-
	Augmentation des dettes financières	-		-	-
	TOTAL 1 (A+B+C+D+E)	**7 780 940 889,36**	**3 664 117 953,83**	**4 116 822 935,53**	**4 073 453 753,38**

Exercice du 1er/01/2018 au 31/12/2018

ACTIF CIRCULANT	**STOCKS (F)**	**1 543 782 684,02**	**28 265 676,77**	**1 515 517 007,25**	**1 600 659 199,18**
	Marchandises	44 626 839,22	-	44 626 839,22	26 258 098,86
	Matières & fournitures consommables	708 033 529,79	28 265 676,77	679 767 853,02	888 075 552,38
	Produits en cours	243 381 457,24	-	243 381 457,24	207 256 586,92
	Produits intermédiaires & produits résiduels	28 354 708,15	-	28 354 708,15	39 848 684,74
	Produits finis	519 386 149,62	-	519 386 149,62	439 220 276,28
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	**1 841 057 862,62**	**20 983 656,42**	**1 820 074 206,20**	**1 180 480 616,21**
	Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	131 499 387,88		131 499 387,88	24 658 635,20
	Clients & comptes rattachés	467 956 299,85	11 034 273,04	456 922 026,81	253 384 030,39
	Personnels	18 851 769,92	-	18 851 769,92	19 146 906,40
	Etat	982 291 625,84		982 291 625,84	514 722 480,27
	Comptes d'Associés	67 500 000,00	-	67 500 000,00	152 000 000,00
	Autres débiteurs	164 183 073,49	9 949 383,38	154 233 690,11	208 616 384,00
	Comptes de régularisation Actif	8 775 705,64		8 775 705,64	7 952 179,95
	TITRES & VALEURS DE PLACEMENT (H)	-	-	-	**1 412 364 493,18**
	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I) (Eléments circulants)	**693 928,12**	-	**693 928,12**	**4 316 425,37**
	TOTAL II (F+G+H+I)	**3 385 534 474,76**	**49 249 333,19**	**3 336 285 141,57**	**4 197 820 733,94**
TRÉSORERIE	**TRESORERIE - ACTIF**	**407 218 217,37**	-	**407 218 217,37**	**105 461 577,31**
	Chèques & valeurs à encaisser	27 796 014,39	-	27 796 014,39	34 723 125,52
	Banque, T.G. & C.C.P.	376 467 476,74	-	376 467 476,74	67 253 212,49
	Caisse, Régies d'avances & accréditifs	2 954 726,24		2 954 726,24	3 485 239,30
	TOTAL III	**407 218 217,37**		**407 218 217,37**	**105 461 577,31**
	TOTAL GENERAL I + II + III	**11 573 693 581,49**	**3 713 367 287,02**	**7 860 326 294,47**	**8 376 736 064,63**

BILAN (PASSIF) / (en Dirhams)

	PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
FINANCEMENT PERMANENT	**CAPITAUX PROPRES**	**3 789 589 692,29**	**3 618 741 594,94**
	Capital social ou personnel (1)	944 871 430,00	629 914 290,00
	moins actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-
	Capital appelé	944 871 430,00	629 914 290,00
	dont versé	944 871 430,00	629 914 290,00
	Primes d'émission, de fusions d'apport	175 981 922,22	175 981 922,22
	Ecarts de réévaluation	-	-
	Réserve légale	62 991 429,00	41 994 286,00
	Autres réserves	1 804 465 355,82	1 870 532 495,82
	Report à nouveau (2)	517 167,90	2 578 223,85
	Résultats nets en instance d'affectation (2)	-	-
	Résultat net de l'exercice (2)	800 762 387,35	897 740 377,05
	TOTAL DE CAPITAUX PROPRES (A)	**3 789 589 692,29**	**3 618 741 594,94**
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	**481 115 175,88**	**467 201 933,38**
	Subventions d'Investissement	5 714 974,54	6 651 637,54
	Provisions réglementées	475 400 201,34	460 550 295,84
	DETTES DE FINANCEMENT (C)		
	Emprunts obligataires		
	Autres dettes de financement		
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES & CHARGES (D)	**3 869 802,37**	**104 086 395,83**
	Provisions pour risques & charges	3 869 802,37	104 086 395,83
	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)		**-**
	Augmentation des créances immobilisées	-	-
	Diminutions des dettes de financement	-	-
	TOTAL 1 (A+B+C+D+E)	**4 274 574 670,54**	**4 190 029 924,15**
PASSIF CIRCULANT	**DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)**	**2 362 836 177,82**	**4 007 246 321,95**
	Fournisseurs & comptes rattachés	2 074 987 991,78	3 745 302 445,99
	Clients créditeurs, avances & acomptes	9 249 171,10	13 000 915,16
	Personnel	27 912 169,26	44 713 839,25
	Organismes sociaux	15 206 757,37	10 108 517,56
	Etat	94 530 898,55	51 387 169,05
	Comptes d'associés	24 627 145,50	26 236 838,00
	Autres créanciers	16 589 596,02	12 985 842,99
	Comptes de régularisation-passif	99 732 448,24	103 510 753,95
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES (G)	**79 672 935,80**	**112 244 433,05**
	ECACRTS DE CONVERSION-PASSIF (H) (Eléments circulants)	**2 819 157,47**	**1 191 626,59**
	TOTAL II (F+G+H)	**2 445 328 271,09**	**4 120 682 381,59**
TRÉSORERIE	**TRESORERIE-PASSIF**	**1 140 423 352,84**	**66 023 758,89**
	Crédits d'escompte	-	-
	Crédits de trésorerie	1 040 000 000,00	-
	Banques de régularisation	100 423 352,84	66 023 758,89
	TOTAL III	**1 140 423 352,84**	**66 023 758,89**
	TOTAL GENERAL I + II + III	**7 860 326 294,47**	**8 376 736 064,63**

(1) Capital personnel débiteur (2) Bénéfice (+), déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) / (en dirhams)

Exercice du 1er/01/2018 au 31/12/2018

		NATURE	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
			PROPRES À L'EXERCICE	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉ.	3 = 1 + 2	06-2016 4
			1	2		
EXPLOITATION	I	**PRODUITS D'EXPLOITATION**	**8 851 588 255,92**		**8 851 588 255,92**	**9 176 887 020,15**
		Vente de marchandises (en l'etat)	26 850 554,29	-	26 850 554,29	14 751 067,60
		Vente de biens & services produits	6 234 367 064,36	-	6 234 367 064,36	6 768 393 583,40
		CHIFFRE D'AFFAIRES	**6 261 217 618,65**	**-**	**6 261 217 618,65**	**6 783 144 651,00**
		Variation de stocks de produits (1)	104 796 767,06		104 796 767,06	-72 700 828,89
		Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-	-	-
		Subventions d'exploitation	2 451 603 565,36	-	2 451 603 565,36	2 424 418 219,18
		Autres produits d'exploitation	2 521 352,57	-	2 521 352,57	457 591,39
		Reprises d'exploitation: Transferts de charges	31 448 952,28		31 448 952,28	41 567 387,47
		TOTAL I	**8 851 588 255,92**		**8 851 588 255,92**	**9 176 887 020,15**
	II	**CHARGES D'EXPLOITATION**	**7 835 977 133,42**	**-36 753 934,96**	**7 799 223 198,46**	**8 077 204 583,63**
		Achats revendus (2) de marchandises	24 547 127,05	-	24 547 127,05	14 662 860,73
		Achats consommés (2) de matières & fournitures	6 777 867 464,13	-36 753 934,96	6 741 113 529,17	7 009 349 971,74
		Autres charges externes	368 050 955,28		368 050 955,28	402 747 020,83
		Impôts & taxes	20 542 796,11		20 542 796,11	22 218 568,17
		Charges de personnel	331 162 222,16		331 162 222,16	329 935 495,63
		Autres charges d'exploitation	960 000,00	-	960 000,00	942 000,00
		Dotations d'exploitation	312 846 568,69	-	312 846 568,69	297 348 666,53
		TOTAL II	**7 835 977 133,42**	**-36 753 934,96**	**7 799 223 198,46**	**8 077 204 583,63**
	III	**RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)**	**-**	**-**	**1 052 365 057,46**	**1 099 682 436,52**
FINANCIER	IV	**PRODUITS FINANCIERS**	**181 525 385,74**	**-**	**181 525 385,74**	**168 274 426,38**
		Produits des titres de participation & autres titres financiers	118 553 618,00	-	118 553 618,00	130 289 655,00
		Gains de change	12 392 051,97	-	12 392 051,97	2 124 934,90
		Intérêts & autres produits financiers	21 263 290,40	-	21 263 290,40	32 714 645,07
		Reprises financières : Transfèrts de charges	29 316 425,37	-	29 316 425,37	3 145 191,41
		TOTAL IV	**181 525 385,74**	**-**	**181 525 385,74**	**168 274 426,38**

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) / (en Dirhams)

		NATURE	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
			PROPRES À L'EXERCICE	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉ.	3 = 1 + 2	06-2016 4
			1	2		
FINANCIER	V	CHARGES FINANCIERES	29 307 951,15	-	29 307 951,15	6 827 353,67
		CHARGES D'INTÉRÊTS	16 735 016,94	-	16 735 016,94	112 261,43
		Pertes de changes	11 879 006,09	-	11 879 006,09	2 398 666,87
		Autres charges financières	-	-	-	-
		Dotations financières	693 928,12	-	693 928,12	4 316 425,37
		TOTAL V	29 307 951,15		29 307 951,15	6 827 353,67
	VI	RESULTAT FINANCIER (IV - V)			152 217 434,59	161 447 072,71
	VII	RESULTAT COURANT (III - VI)			1 204 582 492,05	1 261 129 509,23
NON COURANT	VIII	PRODUITS NON COURANTS	236 854 480,08	-	236 854 480,08	160 145 319,84
		Produits des cessions d'immobilisation	1 210 832,00	-	1 210 832,00	1 495 727,82
		Subvention d'équilibre	-	-	-	-
		Reprises sur subventions d'investissement	936 663,00	-	936 663,00	936 663,00
		Autres produits non courants	11 502 786,54	-	11 502 786,54	43 015 220,69
		Reprises non courantes : Transfèrts de charges	223 204 198,54	-	223 204 198,54	114 697 708,33
		TOTAL VIII	236 854 480,08	-	236 854 480,08	160 145 319,84
	IX	CHARGES NON COURANTES	346 463 653,78	-	346 463 653,78	177 960 232,02
		Valeurs nettes d'amortissements des Immobilisations Cédées	755 590,32	-	755 590,32	1 485 727,82
		Subventions accordées	-	-		
		Autres charges non courantes	243 602 770,13	-	243 602 770,13	52 926 088,70
		Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	102 105 293,33	-	102 105 293,33	123 548 415,50
		TOTAL IX	346 463 653,78	-	346 463 653,78	177 960 232,02
	X	RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)			-109 609 173,70	-17 814 912,18
	XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)			1 094 973 318,35	1 243 314 597,05
	XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS	294 210 931,00		294 210 931,00	345 574 220,00
	XIII	RESULTAT NET (XI - XII)			800 762 387,35	897 740 377,05

(1) Variation de stock : stock final - stock initial; augmentation (+); diminution (-).
(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

XIV	TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	-	-	9 269 968 121,74	9 505 306 766,37
XV	TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	-	-	8 469 205 734,39	8 607 566 389,32
XVI	RESULTAT NET (XIV - XV)	-	-	800 762 387,35	897 740 377,05

EY
Building a better working world

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc

Deloitte.
Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
20000 Casablanca

Aux Actionnaires de la société
COSUMAR S.A.
6, Rue El Mouatamid Bnou Abbad
Casablanca

RESUME DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société COSUMAR, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC), relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 4.270.704.868,17 dont un bénéfice net de MAD 800.762.387,35.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nous certifions que les états de synthèse, cités au deuxième paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat, des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société COSUMAR S.A. au 31 décembre 2018 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux Actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément à l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12, nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2018, la société COSUMAR S.A. a procédé à la création de la société «Cosumar-Wilmar» détenue à hauteur de 45% par cette dernière.

Casablanca, le 25 mars 2019

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG
Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

Deloitte Audit
Sakina BENSOUDA
Associé

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

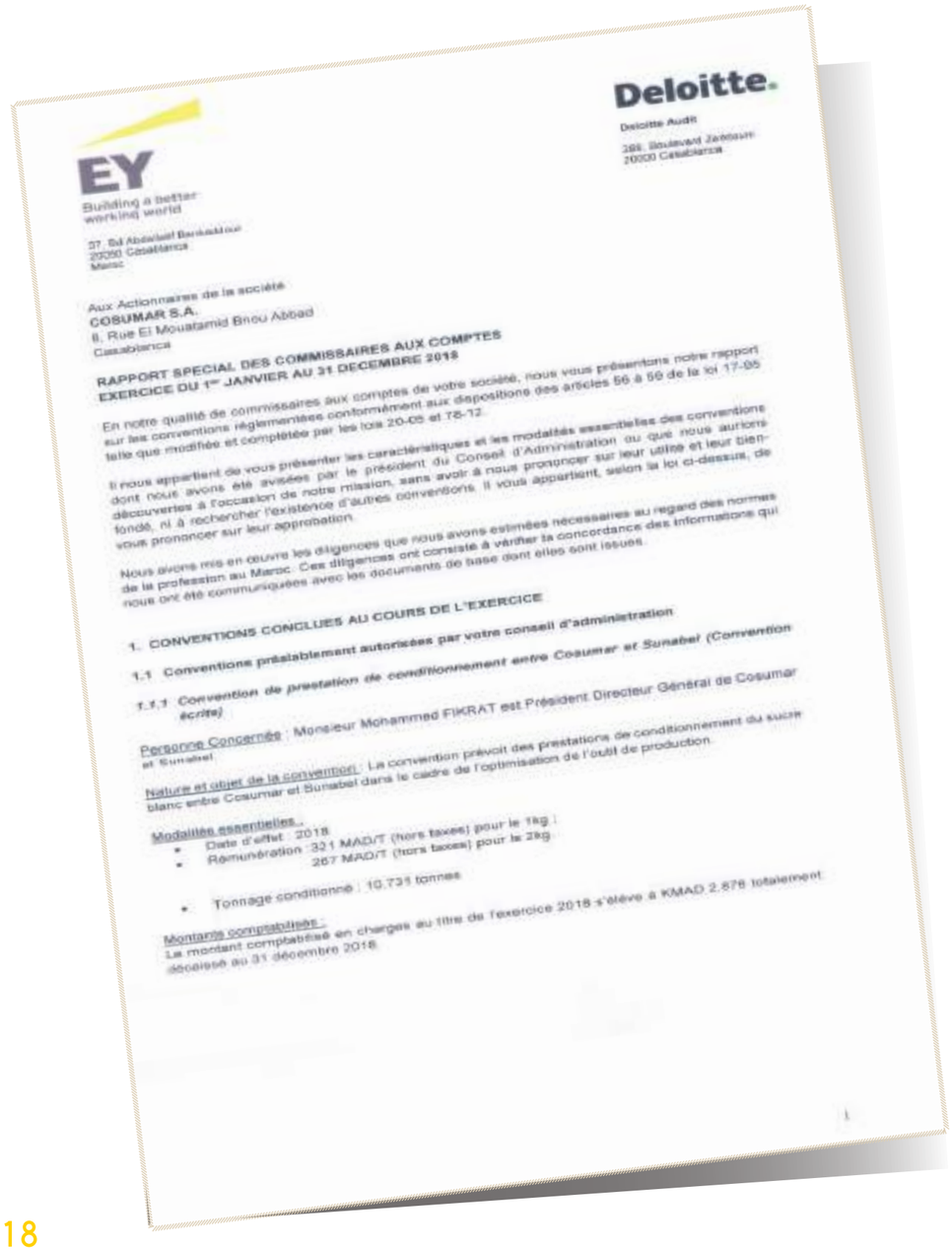

EY
Building a better working world

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc

Deloitte.
Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
20000 Casablanca

Aux Actionnaires de la société
COSUMAR S.A.
8, Rue El Moutamid Bnou Abbad
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1 Conventions préalablement autorisées par votre conseil d'administration

1.1.1 Convention de prestation de conditionnement entre Cosumar et Sunabel (Convention écrite)

Personne Concernée : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar et Sunabel.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de conditionnement du sucre blanc entre Cosumar et Sunabel dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :
- Date d'effet : 2018
- Rémunération :321 MAD/T (hors taxes) pour le 1kg ;
  267 MAD/T (hors taxes) pour le 2kg
- Tonnage conditionné : 10.731 tonnes

Montants comptabilisés :
Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2018 s'élève à KMAD 2.878 totalement décaissé au 31 décembre 2018.

1

1.1.2 Convention de prestation de raffinage entre Cosumar et Sunabel (Convention écrite)

Personne Concernée : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar et Sunabel.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de raffinage du sucre brut entre Cosumar et Sunabel dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :
- Date d'effet : 2018
- Rémunération :600 MAD (hors taxes) par tonne.
- Tonnage raffiné : 17.125,1 tonnes

Montants comptabilisés :
Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2018 s'élève à KMAD 10.315, totalement décaissé au 31 décembre 2018.

1.1.3 Convention de prestation de raffinage entre Cosumar et Surac (Convention écrite)

Personne Concernée : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar et Surac.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de raffinage du sucre brut entre Cosumar et Surac dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :
- Date d'effet : 2018
- Rémunération :600 MAD (hors taxes) par tonne de sucre blanc.
- Tonnage raffiné : 12.306,8 tonnes

Montants comptabilisés :
Le montant comptabilisé en charges en 2018 au titre de cette convention s'élève à KMAD 7.414.
Aucun montant n'a été décaissé au 31 décembre 2018.

1.1.4 Convention de prestation de conditionnement entre Cosumar et Surac (Convention écrite)

Personne Concernée : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar et Surac.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de conditionnement du sucre blanc entre Cosumar et Surac dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :
- Date d'effet : 2018
- Rémunération :321 MAD (hors taxes) par tonne pour le 1kg ;
  267 MAD (hors taxes) par tonne pour le 2kg.
- Tonnage conditionné : 8.040 tonnes

Montants comptabilisés :
Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2018 s'élève à KMAD 2.202 totalement décaissé au 31 décembre 2018.

2

1.1.5 Convention de prestation de raffinage entre Cosumar et Suta (Convention écrite)

Personne Concernée : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar et Suta.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de raffinage du sucre brut entre Cosumar et Suta dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :
- Date d'effet : 2018 ;
- Rémunération : 600 MAD (hors taxes) par tonne.
- Tonnage raffiné : 781,65 tonnes.

Montants comptabilisés :
Le montant comptabilisé en charge au titre de l'exercice 2018 s'élève à KMAD 470.
Aucun montant n'a été décaissé au 31 décembre 2018.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1. Convention de prestation de conditionnement entre Cosumar et Sucrunion (Convention écrite)

Personne Concernée : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar et Sucrunion.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de conditionnement du sucre blanc entre Cosumar et Sucrunion dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :
- Date d'effet : 2017
- Rémunération : 375 MAD (hors taxes) par tonne pour le 2kg.

Montants comptabilisés :
Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2018 s'élève à KMAD 58, totalement décaissé au 31 décembre 2018.

2.2. Convention de prestation de conditionnement entre Cosumar et Sucrunion (Convention écrite)

Personne Concernée : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar et Sucrunion.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de conditionnement du sucre blanc entre Cosumar et Sucrunion dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :
- Date d'effet : janvier 2009

Montants comptabilisés :
Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2018 s'élève à KMAD 562. Le montant encaissé en 2018 s'élève à KMAD 413.

2.3. Convention de prestations de services entre Cosumar et Sucrunion (Convention écrite)

Personne Concernée : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar et Sucrunion.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de services fournis par Sucrunion à Cosumar dans le cadre de l'accompagnement et du développement des produits et services dans le marché de l'industrie pharmaceutique.

Modalités essentielles :
- Date d'effet : octobre 2015

Montants comptabilisés :
Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2018 s'élève à KMAD 1.896.
Le montant décaissé en 2018 s'élève à KMAD 1.568.

2.4. Contrat de prestations de services entre Cosumar et Wilmar

Personne Concernée : Monsieur Jean Luc BOHBOT est administrateur commun de Wilmar et de Cosumar.

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit la réalisation par Wilmar au profit de Cosumar de prestations dans les domaines de la stratégie, de l'assistance technico-commerciale, de l'assistance à l'investissement et de l'assistance financière.

Modalités essentielles :
- Date d'effet : 16 octobre 2013
- Durée : renouvelable par tacite reconduction
- Rémunération : 0,425% du chiffre d'affaires hors taxes plafonnée à KMAD 12.600

Montants comptabilisés :
Le montant comptabilisé en charges en 2018 au titre de cette convention s'élève à KMAD 12.560.
Aucun montant n'a été décaissé au 31 décembre 2018.

2.5. Convention de gestion de trésorerie entre Cosumar et les sociétés Surac, Suta, Sunabel et Scurunion (Convention écrite)

Personne Concernée : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar, Surac, Sunabel, Suta et Sucrunion.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit la centralisation des opérations de trésorerie dans le but d'optimiser la recours au crédit et le placement des excédents de trésorerie.

Modalités essentielles :
- Date d'effet : 2007 pour Sucrunion et 2006 pour les autres sociétés du groupe
- Durée : une année renouvelable par tacite reconduction
- Rémunération : un taux annuel de 2,5% pour les comptes courants créditeurs et un taux annuel de 5% pour les comptes courants débiteurs.

Montants comptabilisés :
Le montant de la rémunération des comptes courants débiteurs constaté en produits en 2018 s'élève à KMAD 3.724, totalement encaissé au 31 décembre 2018.

Le montant de la rémunération des comptes courants créditeurs (avec Suta) constaté en charges en 2018 s'élève à KMAD 276, intégralement décaissé au 31 décembre 2018.

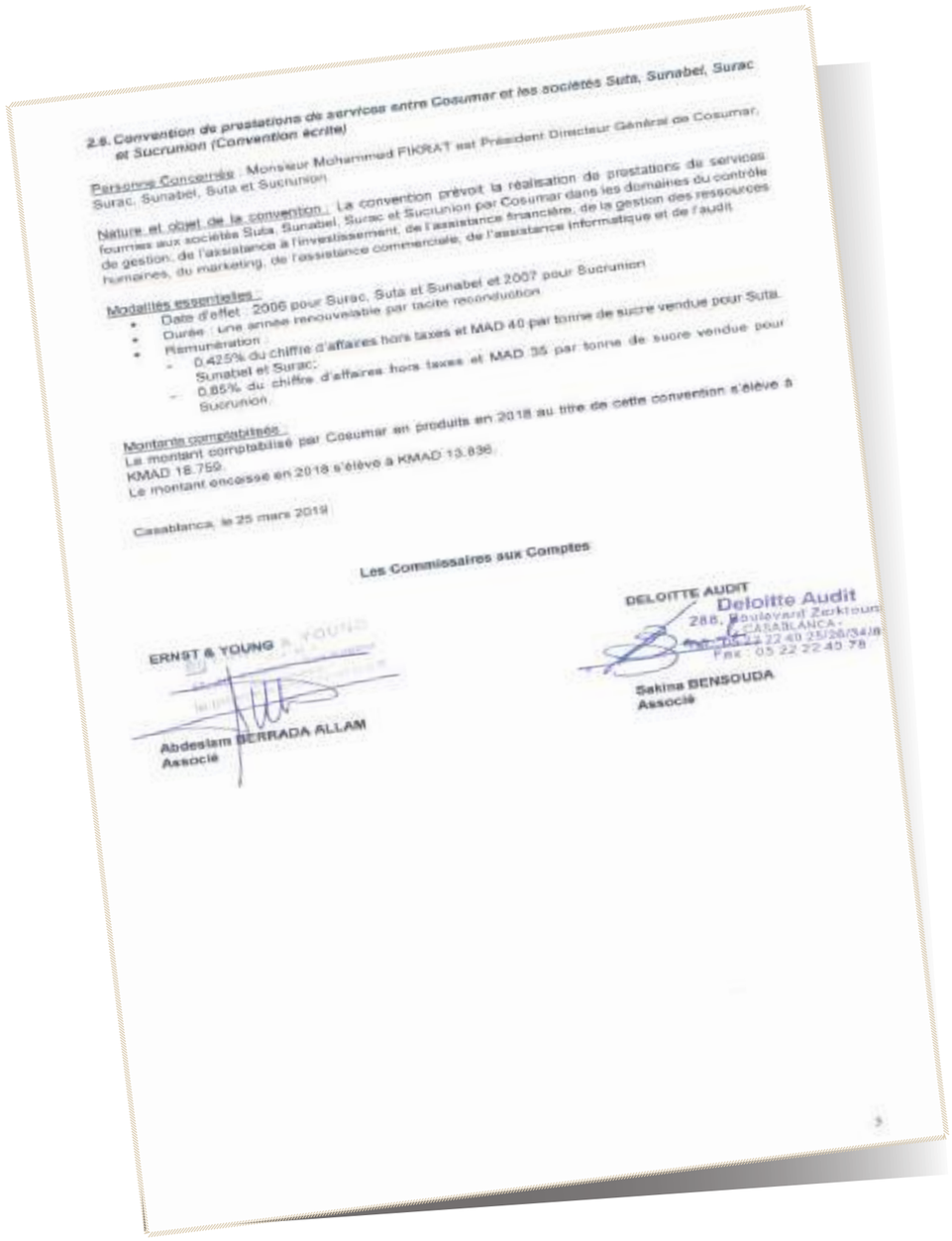

2.6. Convention de prestations de services entre Cosumar et les sociétés Suta, Surnabel, Surac et Sucrunion (Convention écrite)

Personne Concernée : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar, Surac, Sunabel, Suta et Sucrunion

Nature et objet de la convention : La convention prévoit la réalisation de prestations de services fournies aux sociétés Suta, Sunabel, Surac et Sucrunion par Cosumar dans les domaines du contrôle de gestion, de l'assistance à l'investissement, de l'assistance financière, de la gestion des ressources humaines, du marketing, de l'assistance commerciale, de l'assistance informatique et de l'audit.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2006 pour Surac, Suta et Sunabel et 2007 pour Sucrunion
- Durée : une année renouvelable par tacite reconduction
- Rémunération :
  - 0,425% du chiffre d'affaires hors taxes et MAD 40 par tonne de sucre vendue pour Suta, Sunabel et Surac;
  - 0,85% du chiffre d'affaires hors taxes et MAD 35 par tonne de sucre vendue pour Sucrunion.

Montants comptabilisés :
Le montant comptabilisé par Cosumar en produits en 2018 au titre de cette convention s'élève à KMAD 18.759.
Le montant encaissé en 2018 s'élève à KMAD 13.836.

Casablanca, le 25 mars 2019

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG
Abdeslam SERRADA ALLAM
Associé

DELOITTE AUDIT
Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
CASABLANCA
Tél : 05 22 22 40 25/26/34/35
Fax : 05 22 22 45 78
Sakina BENSOUDA
Associé

RÉSOLUTIONS 2018

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires Aux Comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2018 tels qu'ils sont présentés, se soldant par un bénéfice net comptable de 800.762.387,35 DH.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

En conséquence de l'adoption de la résolution ci-dessus, l'Assemblée Générale donne aux administrateurs et aux Commissaires Aux Comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2018.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires Aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la Loi 17-95, telle que modifiée et complétée, approuve les opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve l'affectation suivante des résultats :

Bénéfice net comptable	800.762.387,35 DH
Réserve légale (pour arriver à son plafond)	(-) 31.495.714,00 DH
Report à nouveau sur exercices antérieurs	(+) 517.167,90 DH
Solde	769.783.841,25 DH
Réserve facultative	(-) 108.000.000,00 DH
Dividende	(-) 661.410.001,00 DH
Solde	373.840,25 DH

Elle décide en conséquence de distribuer un dividende global de 661.410.001,00 DH, soit un dividende unitaire de 7,00 DH par action et d'affecter au compte report à nouveau le solde non distribué, soit 373.840,25 DH.

Ce dividende sera mis en paiement selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur, à compter du 15 juillet 2019.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, usant de la faculté qui lui est donnée par l'article 333 de la loi 17-95, et sur proposition du Conseil d'Administration, décide la mise en distribution à titre exceptionnel d'une somme globale de 283.461.429 DH prélevée sur les réserves facultatives. Elle arrête le montant de cette distribution exceptionnelle à 3,00 DH par action.

Ce dividende sera mis en paiement selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur, à compter du 15 juillet 2019.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'octroyer aux Administrateurs des jetons de présence au titre de l'exercice 2019 pour un montant brut global de 960.000,00 DH, soit 120.000,00 dirhams par Administrateur.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte que le représentant permanent de WAFA ASSURANCE est désormais M. Mohamed Ramses ARROUB.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de M. Mohammed FIKRAT pour une durée statutaire de six (6) années.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de M. Jean-Luc Robert BOHBOT pour une durée statutaire de six (6) années.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

DIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de M. Régis Karim SALAMON pour une durée statutaire de six (6) années.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

ONZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de M. Virgilio LOPES FAGUNDES pour une durée statutaire de six (6) années.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

DOUZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de M. Abdellaziz ABARRO pour une durée statutaire de six (6) années.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

TREIZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de M. Khalid CHEDDADI pour une durée statutaire de six (6) années.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

QUATORZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de la Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances « MAMDA » représentée par M. Hicham BELMRAH pour une durée statutaire de six (6) années.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

QUINZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur du Régime Collectif d'Allocation de Retraite « RCAR » représenté par Mme Ouafae MRIOUAH pour une durée statutaire de six (6) années.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

SEIZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de WAFA ASSURANCE représentée par M. Mohamed Ramses ARROUB pour une durée statutaire de six (6) années.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

DIX SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir les formalités légales.